



## CHRONOLOGIE DU PROCESSUS DE CONSTITUTION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'AGGLOMERATION DE DELEMONT

La chronologie mentionne les différentes étapes qui jalonnent le processus du projet d'agglomération de Delémont.

Ne figurent pas dans cette liste les séances internes aux administrations fédérales, cantonale et communales, les séances avec la Confédération ([lien](#), thème : agglomérations, [projets d'agglomération](#)) qui portent sur les problèmes généraux des agglomérations, les séminaires d'échanges d'expérience, de discussion et de préparation entre toutes les agglomérations et la Confédération, ainsi que les séances de la Commission tripartite Confédération, Canton et communes ([www.tak-cta.ch](http://www.tak-cta.ch)).

Le site [www.agglod.ch](http://www.agglod.ch) comprend de nombreuses informations.

### Table des matières :

2003.....	1
2004.....	3
2005.....	4
2006.....	5
2007.....	8
2008.....	12
2009.....	15
2010.....	18
2011.....	21
2012.....	24
2013.....	26
2014.....	29
2015.....	32
2016.....	35
2017.....	38
2018.....	41
2019.....	45

### 2003

Janvier	Réflexions entre le Service de l'aménagement du territoire et le Délégué aux transports concernant les études à mener.
7 avril	M. Dominique Nusbaumer, chef du Service de l'aménagement du territoire, rencontre une délégation du Conseil communal de Delémont pour lui faire part de la stratégie du Canton en matière d'agglomération et sollicite l'engagement de la

ville pour monter un projet d'agglomération selon les modalités de la Confédération et celles prévues par le projet du plan directeur cantonal. Le projet du plan directeur cantonal (version du 2 décembre 2002) se détermine précisément à cet égard : fiches 1.03.1 et 2.03. Le programme de législature 2003 – 2006 du Gouvernement soutient l'idée de lancer un projet d'agglomération de Delémont.

- 5 mai 2003 Publication des résultats du recensement fédéral attribuant à Delémont le statut d'agglomération.
- Juin Mandat préliminaire du Canton à un bureau de planification pour cadrer les études à mener.
- 16 septembre A l'initiative du Service de l'aménagement du territoire (ci-après SAT), présentation aux communes de Delémont et de sa couronne des implications des projets de la Confédération et du Canton pour l'agglomération de Delémont.
- 19 septembre Présentation par le SAT du projet d'agglomération de Delémont à la Commission parlementaire de l'environnement et de l'équipement (ci-après CEE).
- Septembre Diffusion aux 21 communes concernées et aux députés de la CEE du document « Projet d'agglomération de Delémont, Notice introductive, D. Nusbaumer, Service de l'aménagement du territoire, Delémont, septembre 2003 ».
- Lancement d'un appel d'offre aux bureaux de planification et d'aménagement du territoire.
- 3 octobre Le SAT réunit 22 représentants de 14 communes et présente les tenants et aboutissants du Projet d'agglomération et ses implications pour les communes intéressées et pour l'Etat. Les communes sont sollicitées financièrement à hauteur de 1 franc par habitant. Il est prévu qu'elles se réunissent au sein d'un Groupe d'accompagnement et constituent une Assemblée des communes. Le Service des transports, le Service des ponts et chaussées ainsi que l'urbaniste communal de Delémont sont associés au processus.
- Octobre 20 communes s'engagent formellement dans le processus d'étude d'un projet d'agglomération de Delémont.
- 5 novembre Rencontre avec des représentants de la Confédération et formalisation des exigences de cette dernière.
- 11 novembre Mise au point de l'organisation du projet entre MM. Pierre-Alain Gentil, Maire de Delémont et Dominique Nusbaumer, Chef du SAT.
- 25 novembre Le Gouvernement donne son feu vert au projet et libère un crédit de 80'000 francs nécessaire aux études. La participation des communes se monte à 27'300 francs. Le projet peut s'engager sur une base financière de 100'000 francs et la mise à disposition des ressources humaines des services de l'Etat, en particulier du Service de l'aménagement du territoire.
- 10 décembre **AP 1.** Première réunion de l'Assemblée des partenaires en présence de M. le Ministre Laurent Schaffter, Chef du Département de l'Environnement et de l'Équipement. L'Assemblée ratifie la méthodologie, le contenu des études à mener

et l'organisation du projet. Les représentants des communes sont désignés.

11 décembre 2003 Conférence de presse du Département de l'Environnement et de l'Équipement pour présenter publiquement le projet qui sera dirigé par le SAT. Y participent, MM. Laurent Schaffter, Dominique Nusbaumer et David Asséo.

16 décembre Adjudication et signature du contrat de mandat à Urbaplan et Roland Ribbi & associés SA.

## 2004

11 mars **GP 1.** Première séance du Groupe de pilotage. Validation du Rapport intermédiaire « Analyse et diagnostic » et du « projet du 4 mars 2004 ».

25 mars **AP 2.** Deuxième séance de l'Assemblée des partenaires. Présentation du rapport intermédiaire « Analyses et diagnostic ». Validation du rapport « Enjeux et orientations ».

27 avril Rencontre entre MM. Pierre-Alain Gentil, Hubert Jaquier et Dominique Nusbaumer pour poser les bases d'une réflexion sur l'institutionnalisation de l'agglomération de Delémont.

Juin Présentation du projet d'agglomération de Delémont par Dominique Nusbaumer dans la revue « Défis ».

6 juillet **GP 2.** Séance 2 du Groupe de pilotage. Validation du rapport « Réseau de transports publics » et du projet de « Conception globale des transports ».

30 septembre **GP 3.** Séance 3 du Groupe de pilotage. Validation de la « Conception globale des transports » qui deviendra le « Rapport de 1<sup>ère</sup> phase : Transports et Territoire ».

21 octobre **AP 3.** Séance 3 de l'Assemblée des partenaires. Approbation des principes du « Rapport intermédiaire ». Validation du « Rapport de 1<sup>ère</sup> phase : Transports et Territoire » du 5 octobre 2004. M. Dominique Nusbaumer expose les réflexions et propositions relatives à « l'évolution politique du projet, fondées sur le document du 30 septembre 2004 « Evolution politique du projet : définition d'une entité responsable ». L'Assemblée en approuve les principes sous réserve des décisions individuelles des communes. Elle approuve également la poursuite du processus et de son financement, la constitution d'un groupe de réflexion chargé de définir la forme institutionnelle de l'agglomération et d'assurer l'information et la participation de la population concernée.

Novembre Les dix communes de l'agglomération acceptent cet engagement. Il s'agit de Châtillon, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Delémont, Develier, Rossemaison, Soyhières, Vellerat et Vicques. La contribution est fixée à 3,50 francs par habitant. Les Communes de Bourrignon, Corban, Mervelier et Montsevelier souhaitent être associées au projet. Leur contribution est fixée à 1 franc par habitant. De son côté, le Canton subventionne les études d'aménagement à hauteur de 30 %.

25 novembre Présentation du Rapport de 1<sup>ère</sup> phase du Projet d'agglomération aux représentants de la Confédération, MM. Michel Matthey et Georg Tobler (ARE).

30 novembre Le Gouvernement adopte le plan directeur cantonal, et notamment les fiches

1.03.1 et 2.03 relatives au Projet d'agglomération de Delémont.

7 décembre 2004 Etablissement et envoi des 11 fiches de mesures susceptibles de bénéficier d'une subvention de la Confédération pour illustrer le Message « dopo Avanti » du Conseil fédéral.

23 décembre Prise de position de la Confédération relative au Rapport de 1<sup>ère</sup> phase. Le Rapport est globalement approuvé, sous réserve d'une meilleure prise en compte des relations entre les transports et l'urbanisation.

## 2005

8 février Conférence de presse des directions politiques (M. Pierre-Alain Gentil) et de projet (M. Dominique Nusbaumer) du Projet d'agglomération de Delémont.

4 mars Le SAT réunit les maires des dix communes pour constituer le Groupe « Institutions ». Lancement de la deuxième phase de l'étude, approfondissement des questions liées à l'urbanisation en lien avec le plan directeur cantonal.

15 mars Réunion de la Direction de projet (Canton et mandataires) afin de cadrer la suite et fin des études. Il en ressort notamment la nécessité d'organiser des ateliers, dans un esprit pédagogique et pour mieux impliquer la population et les communes.

18 mars Séance avec CarPostal en vue de déterminer des avant-projets d'horaires pour les transports publics. Dès lors, se constitue un groupe de travail appuyé par le Service des transports, auquel sont associés les CFF (groupe Transports publics).

7 avril Rencontre entre MM. Pierre-Alain Gentil et Dominique Nusbaumer pour préparer les séances du Groupe "Institutions".

26 avril **GP 4.** Séance 4 du Groupe de pilotage. Celui-ci approuve l'orientation à donner au projet, soit : approfondissement, coordination et appropriation. Il est décidé d'organiser 3 ateliers. Il faut obtenir l'adhésion de la population qui considère encore le projet comme « virtuel ». Slogan : « *Réflexe aggro* ».

18 mai Signature du contrat pour la 2<sup>e</sup> phase de l'étude.

**GI 1.** Première séance du Groupe « Institutions ». Présentation et discussion de la « Recommandation de la Conférence tripartite sur les agglomérations » par M. Georg Tobler (ARE).

7 juin Séance de la Direction de projet, groupe « Transports publics ».

8 juin Réunion de la Direction de projet (Canton et mandataires) pour l'organisation de l'atelier 1.

22 juin **GI 2.** Séance 2 du Groupe « Institutions ». Liste des questions à débattre au sein des Conseils communaux.


30 juin Atelier 1 : « Transports publics et territoire ».

- 12 août 2005 Rencontre entre MM. Pierre-Alain Gentil et Dominique Nusbaumer pour préparer les bases permettant la signature d'une convention intercommunale en partenariat avec l'Etat ayant pour objet l'adoption d'une charte et la présentation d'un projet politique permettant de constituer l'agglomération de Delémont.
- 16 août Réunion de la Direction de projet (Canton et mandataires) pour l'organisation de l'atelier 2.
- 17 août Octroi d'une subvention cantonale de 36'000 francs (sur un montant global de 120'000 francs) pour la 2<sup>e</sup> phase de l'étude, les publications, le mandat du groupe Institutions et la rédaction des fiches de mesures.
- 31 août **GI 3.** Séance 3 du Groupe « Institutions ». Il est discuté des réponses des communes aux questions soumises par le papier de travail de M. Pierre-Alain Gentil. Il est décidé de franchir un pas de plus et de « politiser » le projet d'agglomération par un engagement fort des communes.
- 5 septembre Envoi aux communes des documents suivants : Convention, budget, organigramme et extrait du plan directeur cantonal avec mission, pour les communes, de se positionner.
- 21 septembre Atelier 2 : « Mobilité douce et espaces publics » organisé en partenariat avec la « Semaine de la mobilité ».
- 5 octobre **GI 4.** Séance 4 du Groupe « Institutions ». Les maires des dix communes approuvent globalement les documents transmis le 5 septembre, mais demandent qu'une information circonstanciée soit organisée pour les membres des Conseil communaux.
- 18 octobre Présentation du projet d'agglomération au cours UP « Economie et finances publiques ».
- 8 novembre **Direction de projet**, groupe « Transports publics ».
- 30 novembre Le Parlement ratifie le plan directeur cantonal et notamment les fiches 1.03.1 et 2.03 relatives au Projet d'agglomération de Delémont.

## 2006

- 11 janvier **Direction de projet**, groupe « Transports publics ».
- 19 janvier **Séance d'information** pour les Conseils communaux des dix communes de l'agglomération, en présence de M. le Ministre Laurent Schaffter et du Comité de pilotage de la Microrégion de la Haute-Sorne.
- 14 février Interview de M. Dominique Nusbaumer à propos des collaborations intercommunales.
- 24 février **GI 5.** 5<sup>ème</sup> séance du Groupe « Institutions » et 1<sup>ère</sup> séance selon sa nouvelle composition. Les maires des dix communes s'engagent – à l'exception du maire de Vellerat qui est absent – pour la nouvelle organisation du projet d'agglomération. Ils désignent les membres du Comité de pilotage et du Groupe « Institutions ».

- 1<sup>er</sup> mars 2006 **Direction de projet**, groupe « Transports publics ».
- 23 mars **GI 6.** Séance 6 du Groupe « Institutions ». Les maires de neuf communes (sans Vellerat) approuvent le projet de Convention et tous les documents liés. Ils organisent une séance de signatures collectives.
- 12 avril **CP 1.** Le Comité de pilotage remplace le Groupe de projet et tient sa 1<sup>ère</sup> séance. Le Comité se constitue; notamment, il nomme M. Yann Barth à sa présidence, désigne la secrétaire (Mme Anastasia Tàla, employée à mi-temps à Courroux) et le caissier (M. Jean Froidevaux, commune de Delémont). Il organise la cérémonie de signature de la convention.
- 19 avril **GI 7.** Groupe « Institutions ». Séance 7. Rappel des démarches entreprises et examen des questions de principe.
- 3 mai **Conférence de presse** en présence de MM. Laurent Schaffter, Jean-Louis Chételat, Yann Barth et Dominique Nusbaumer
- 3 mai **AP 4.** Assemblée des partenaires selon la nouvelle composition. L'assemblée des partenaires réunit environ 70 personnes en présence de MM. Laurent Schaffter, Ministre de l'Environnement et de l'Équipement, Pierre-Alain Rumley, directeur de l'Office du développement territorial, Pierre-Alain Gentil, Conseiller aux États. Après différents exposés, les maires, les secrétaires et le Ministre signent la convention. Un apéritif-buffet termine la soirée.
- 17 mai **GI 8.** Groupe « Institutions ». Séance 8. M. Gilles Froidevaux est porté à la vice-présidence. La candidature de Rebeuvelier est discutée et il est proposé d'en confier la décision au Comité de pilotage. Les discussions portent sur la forme institutionnelle et les domaines prioritaires à traiter.
- 31 mai **CP 2.** Comité de pilotage. Séance 2. La formule conviviale de l'Assemblée des partenaires est plébiscitée. La commune de Rebeuvelier est admise à part entière au sein de l'agglomération. Le Comité approuve le règlement interne, les Termes de référence pour le mandat à Urbaplan et les budgets 2006, 2007 et 2008.
- 1<sup>er</sup> juin Rencontre entre MM. Pierre-Alain Gentil, Dominique Nusbaumer et MM. Jean-Louis Sangsue (COM) et François Schaffter (JUR) pour débattre de la forme institutionnelle permise par le droit jurassien et des modifications législatives éventuelles.
- 21 juin **Direction de projet.** Etat des études en cours et préparation de la séance du CP sur le thème des transports publics.
- 21 juin **CP 3.** Comité de pilotage. Séance 3. Le CP accepte sa participation au Forum Metropoly d'octobre 06. Présentation et discussion autour des horaires des transports publics et de leur financement via un projet de loi.
- 28 juin **GI 9.** Groupe « Institutions ». Séance 9. Mise en évidence du manque d'originalité de la structure syndicat.
- 16 août **Direction de projet.** Mise au point de la stratégie de travail entre le mandataire (Fred Wenger) et le SAT (Dominique Nusbaumer)

- 23 août 2006 **CP 4.** Comité de pilotage. Séance 4. Désignation du groupe de suivi pour le logo. Discussion animée par le mandataire autour des enjeux, soit les forces et les faiblesses de l'agglomération, en particulier dans ses relations à construire avec la métropole bâloise.
- 30 août **GI 10.** Groupe « Institutions ». Séance 10. Discussion avec François Schaffter (JUR) autour de la question des bases légales permettant de préserver les droits démocratiques que les maires souhaitent introduire dans le projet. Un appui plus important du Canton est revendiqué.
- 12 septembre **Direction de projet.** Réflexion autour des thèmes traités par le CP du 23 août. Pour la séance du 20 août : faire s'exprimer les membres sur les projets communaux et la vision du Canton. Exposé sur la perception du paysage. Construire ensemble une perception à travers des photos, ce qui plait et ce qui est mauvais.
- 20 septembre **CP 5.** Comité de pilotage. Séance 5. Adoption du logo élaboré par BBR et sélectionné par Mme Dominique Schwimmer et Dominique Nusbaumer. Bonne participation active où chacun exprime les projets de sa commune, la vision du Canton. Présentation du (des) paysage(s) de l'agglomération.
- 
- 6 octobre **Direction de projet.** Synthèse des travaux et préparation du CP du 22.11.2006.
- 25 octobre Comité de pilotage : participation au forum METROPOLY sur la « réhabilitation ». Pas de PV.
- 26 octobre **Exposition METROPOLY.** L'agglomération participe à l'exposition avec la présentation de 4 panneaux sous le thème "Fédéralisme". Forum "Etre dans la métropole Suisse" avec la participation de l'Agglomération (Yann Barth, Président du CP).
- 27 octobre **Exposition METROPOLY.** Forum "Réorganiser les institutions territoriales" avec la participation de l'Agglomération (Jean-Louis Chételat, Président du Groupe Institutions)
- 2 novembre **GI 11.** Groupe « Institutions ». Séance 11. Rencontre avec Jean-Louis Sangsue. Décision à l'unanimité de lancer un projet fondé sur une loi. Le Gouvernement sera interpellé. Le SAT est chargé d'organiser une rencontre avec la Directrice de l'agglomération de Fribourg.
- 22 novembre **CP 6.** Comité de pilotage. Séance 6. Finalisation de l'approche « habitat – activité – commerce – équipements publics ». Constitution d'un Bureau formé de Mme Catherine Humard (Châtillon), MM. Yann Barth (Courroux), Gilles Froidevaux (Delémont), Gérard Métille (Courrendlin) et Dominique Nusbaumer (SAT)
- 1<sup>er</sup> décembre **Direction de projet.** Planification des activités. Préparation des modalités de fonctionnement de la séance des élus du 7.02.07. Ensuite, discussion des points litigieux (février), question des transports (mars), consolidation (avril). Discussion de la question de l'information.

- 4 décembre 2006 **Bu 1.** Première séance du Bureau formé de Mme Catherine Humard (Châtillon), MM. Yann Barth (Courroux), Gilles Froidevaux (Delémont), Gérard Métille (Courrendlin) et Dominique Nusbaumer (SAT)  
Organisation du Bureau. Fixation des dates des séances. Compétences et divers. Compléter le bureau avec Jean-Louis Chételat (Courtételle).
- 5 décembre **Direction de projet.** Discussion avec Transport et énergie des questions de mobilité publique: aspects réseau et aspects financiers. Planification des décisions en cohérence avec la loi sur les transports.
- 13 décembre **CP 7.** Comité de pilotage. Séance 7 avec repas de fin d'année. 1<sup>re</sup> version du schéma d'agglomération et du catalogue de mesures. Organisation de l'Assemblée des partenaires du 7.02.07.

## 2007

- 11 janvier **GI 12.** Groupe « Institutions ». Séance 12. Rencontre avec Mme Corinne Margalhan-Ferrat, Directrice du projet d'agglomération de Fribourg. A la suite de la séance, il a été convenu de solliciter une rencontre avec le Gouvernement pour préciser la collaboration Canton – Agglo.
- 7 février **AP 5.** Assemblée des partenaires à Courroux. Environ 70 personnes sont réunies en présence de M. Laurent Schaffter, Président du Gouvernement et Ministre de l'environnement et de l'équipement. Ils débattent durant 3 1/2 heures du Projet d'agglomération "Vivre la ville à la campagne" qui est le document de synthèse du Comité de pilotage. Ils indiquent quels sont les thèmes et les actions envisageables qui pourraient être confiées à l'agglomération et fixent leurs priorités.
- 19 février **Direction de projet.** Mise au point de la suite du programme, détermination des échéances et des contenus.
- 19 février **Bu 2.** Séance du Bureau. Préparation de la rencontre avec le Gouvernement, de la conférence de presse, discussion autour de la question d'un appui professionnel hors de l'administration. Il est proposé de rédiger un bulletin d'information. Décision de boucler et vérifier les comptes 2006. Yann Barth annonce son retrait pour raisons professionnelles (incompatibilités) de la présidence du CP.
- 28 février **CP 8.** Comité de pilotage. Séance 8 consacré à préciser le contenu des prises de position des communes suite à l'AP du 7 février et à aborder la question de l'urbanisation au sein de l'agglomération.
- 5 mars **Rencontre entre une délégation du Gouvernement** formée de MM. les Ministre Laurent Schaffter et Michel Probst, les chefs de service Jean-Louis Sangsue (COM) et Dominique Nusbaumer (SAT) et une délégation de l'agglomération formée de MM. les maires Jean-Louis Chételat, Gilles Froidevaux, de Mme Nicole Flury et de M. Gérard Métille (vice-président du CP). La délégation gouvernementale soutien le projet et demande des précisions quant au financement.
- 20 mars **GI 13.** Groupe « Institutions ». Séance 13. Les maires soutiennent le principe d'un



mandat à un manager de l'agglomération et vont demander un soutien financier au Gouvernement. Un mandat sera également donné à un juriste pour esquisser le projet de loi cantonale. Une Lettre d'information sera distribuée à tout ménage. Le Groupe "Institutions" devient la "**Direction politique**" (DP) et chapeaute le Comité de pilotage qui désignera son nouveau président.

- 21 mars 2007 **CP 9.** Comité de pilotage. Séance 9. Gérard Métille de Courrendlin est nommé président du CP en remplacement de Yann Barth. La séance est consacrée au contenu de la charte.
- 3 avril Le Groupe "Institutions" mandate M<sup>e</sup> Julien Broquet, juriste pour établir un projet de modification législative permettant d'institutionnaliser l'agglomération.
- 4 avril **Conférence de presse.** Participent à la conférence de presse MM. Jean-Louis Chételat, Gilles Froidevaux, Fred Wenger (Urbaplan) et Dominique Nusbaumer (SAT).
- 4 avril Première "**Lettre d'information à la population**" envoyée à tous les ménages (12'000 ex.).
- 4 avril **Direction de projet.** Préparation de la suite des séances.
- 15 mai Le Gouvernement décide de soutenir le processus de constitution de l'agglomération par une aide financière qui permettra au Groupe "Institutions" de mandater un chargé de mission.
- 17 avril **DP 14.** Groupe « Institutions ». Séance 14 Premier examen du projet de modification de la loi sur les communes. Les communes se mettent d'accord pour une formulation de syndicat d'agglomération, ce qui évite de toucher à la constitution cantonale et offre toutes les garanties d'exercice des droits démocratiques.
- 17 avril **Bu 3.** Séance du Bureau.
- 25 avril **CP 10.** Comité de pilotage. Séance 10 La séance est consacrée au contenu de la charte.
- 15 mai **DP 15.** Groupe « Institutions ». Séance 15 Une délégation du CP présente les résultats de ses activités et en particulier la Charte qui sera présentée par le Groupe "Institutions" à l'Assemblée des partenaires le 27 juin. 2<sup>ème</sup> lecture du projet de modification de la loi sur les communes. Elle sera discutée dans les Conseils communaux.
- 23 mai **Direction de projet.** Examen détaillé du catalogue des mesures, détermination des échéances et des contenus.
- 23 mai **CP 11.** Comité de pilotage. Séance 11 La séance est consacrée au contenu de la charte et à la préparation de l'Assemblée des partenaires du 27 juin à Courrendlin.
- 19 juin **DP 16.** Groupe « Institutions ». Séance 16 Discussion sur l'avenir de l'agglomération et mise en évidence de la nécessité d'informer la population et les citoyens lors d'assemblées communales.

20 juin 2007	<b>Direction de projet.</b> Examen détaillé du catalogue des mesures, détermination des échéances et des contenus.
27 juin	<b>AP 6</b> Assemblée des partenaires à Courrendlin. Près de 60 personnes participent à la séance au cours de laquelle le résultat du travail du comité de pilotage est présenté, en particulier le projet de charte. L'assemblée est également informée de la suite des études, également en ce qui concerne l'aspect institutionnel du projet. Un accent particulier sera mis sur l'information. M. le Ministre Laurent Schaffter apporte l'appui du Gouvernement.
4 juillet	Dominique Nusbaumer réunit quelques maires pour bien cadrer la suite du processus axé sur la communication.
13 août	Un groupe technique définit la stratégie à mettre en place pour assurer une information identique dans toutes les communes. Il est décidé de rencontrer individuellement chaque Conseil communal puis d'organiser une Assemblée communale d'information dans chacune des dix communes.
22 août	Dominique Nusbaumer rencontre Jean-Louis Chételat. Le processus d'information est validé.
6 septembre	Un groupe technique assisté de mandataires (Henri Erard, Richard Quincerot, Fred Wenger) prépare les documents de la stratégie.
12 septembre	Dominique Nusbaumer participe à Berne à une séance avec l'ARE relative aux critères applicables aux projets d'agglomération.
17 septembre	<b>Direction de projet.</b> Examen des fiches de mesure.
18 septembre	<b>DP 17.</b> Groupe « Institutions ». Séance 17 Décisions concernant l'information dans les communes. Versement d'un franc supplémentaire pour la gestion de l'agglomération. Transmission du projet de modification de la loi sur les communes au Gouvernement.
26 septembre	<b>Direction de projet.</b> Rencontre à Berne avec les responsables des agglomérations pour discuter de l'examen préalable du projet de Delémont
26 septembre	<b>CP 12.</b> Comité de pilotage. Séance 12 Présentation et discussion du projet d'horaire des bus pour l'agglomération.
1 octobre	Châtillon et Rebeuvelier: présentation du projet d'agglomération, de l'organisation et des décisions à prendre au Conseil communal
2 octobre	Courtételle : présentation du projet d'agglomération, de l'organisation et des décisions à prendre au Conseil communal
8 octobre	Develier: présentation du projet d'agglomération, de l'organisation et des décisions à prendre au Conseil communal
9 octobre	Delémont : présentation du projet d'agglomération, de l'organisation et des décisions à prendre au Conseil communal
23 octobre	Vicques et Rossemaison : présentation du projet d'agglomération, de

l'organisation et des décisions à prendre au Conseil communal

- 24 octobre 2007 **CP 13.** Comité de pilotage. Séance 13 Validation des documents.
- 29 octobre Soyhières: présentation du projet d'agglomération, de l'organisation et des décisions à prendre au Conseil communal
- 30 octobre Le SAT prépare, avec le Service juridique, la procédure de modification de la loi sur les communes.
- 5 novembre Courrendlin: présentation du projet d'agglomération, de l'organisation et des décisions à prendre au Conseil communal
- 6 novembre Courroux : présentation du projet d'agglomération, de l'organisation et des décisions à prendre au Conseil communal
- 8 novembre **Direction de projet.** Examen des fiches de mesure.
- 20 novembre **DP 18.** Groupe « Institutions ». Séance 18 Décision de mandater l'ARJ (Henri Erard) pour épauler la Direction politique. Validation de la charte et engagement de la présenter pour signature aux Conseils communaux. Présentation du document de synthèse élaboré à la suite des rencontres avec les Conseils communaux. Organisation des séances d'information devant les Assemblée communales.
- 21 novembre **CP 13.** Comité de pilotage. Séance 13 Validation finales des documents.
- 10 décembre Séance de coordination avec Jean-Louis Chételat, Henri Erard et Dominique Nusbaumer pour coordonner la conférence de presse et organiser la gestion future de la Direction politique.
- 11 décembre Le Gouvernement approuve le projet d'agglomération. Il charge le Département de l'Environnement et de l'Equipement de le présenter et le défendre à Berne, et le Service de l'aménagement du territoire de coordonner les mesures au sein du canton et avec les communes.
- 19 décembre Conférence de presse pour présenter les quatre documents transmis le même jour à la Confédération, soit :
- Analyse et enjeux, novembre 2004
  - Stratégie d'agglomération, octobre 2007
  - Programme d'agglomération, décembre 2007
  - Charte d'agglomération, décembre 2007, signée par les communes sous la forme d'une lettre d'accord.

\* \* \*

Delémont, le 19 décembre 2007,  
M. Dominique Nusbaumer, Chef du Service de l'aménagement du territoire

## 2008

19 février

**DP19** La direction politique :

- approuve le projet d'exposé pour les assemblées communales d'information, comprenant un chapitre sur la ZARD, y compris le déroulement et les tâches ;
- détermine le calendrier des assemblées communales d'information Rossemaison (25 février), Vicques (26 février), Rebeuvelier (28 février), Courrendlin (3 mars), Soyhières (6 mars), Courtételle (19 mars), Châtillon (7 avril), Courroux (8 avril), Develier (14 avril) et Delémont (Conseil de ville, 28 avril) ;
- décide de traiter en priorité les domaines de l'interconnexion des réseaux d'eau potable et des besoins en infrastructures des écoles secondaires ;
- décide la publication d'un communiqué de presse ;
- confie au comité de pilotage la tâche de proposer des priorités ;
- décide que la participation de Corban et Mervelier ne se justifie plus, mais qu'une collaboration est toujours possible selon les besoins.

9 avril

**DP 20** La Direction politique :

- effectue une analyse des assemblées d'information (déroulement positif, peu de monde sauf exceptions, pas d'oppositions) ;
- décide de présenter une conférence de presse au sujet des assemblées, afin d'accentuer la présence de l'agglomération dans la presse ;
- confirme la constitution d'une commission des réseaux d'eau potable ;
- répond à la consultation CTA (Conférence tripartite sur les agglomérations au sujet du rapport « La voie vers une politique des agglomérations globale ») ;
- examine très brièvement un premier projet de statuts du syndicat d'agglomération ;
- délibère au sujet de la votation par les 6 communes actuellement non ZARD de leur participation à la ZARD, en particulier au sujet du délai et du calendrier ;

23 avril

Le comité de pilotage :

- relance ses activités à la suite de l'invitation de la direction politique ;
- analyse les nouveaux horaires des transports publics 2009 ;
- examine le projet de loi sur les transports publics actuellement en consultation et décide de le soutenir ;
- examine brièvement la coordination entre transports publics et transports scolaires ;

7 avril

Conférence de presse avec J.-L. Chételat, président de la direction politique et G. Froidevaux maire de Delémont sur les assemblées d'informations. Le texte complet des exposés est sur le site internet.

14 mai

**DP 21**, la Direction politique :

- prend connaissance de la séance du 16 avril tenue au Service de l'aménagement du territoire au sujet de la mesure 10.1 de la charte, à

savoir le sujet « Démographie, logement et urbanisation ». Elle décide de mandater le comité de pilotage pour y donner suite avec la collaboration du SAT ;

- prend connaissance des comptes 2007, bouclant avec un bénéfice de Fr. 20'114.- ;
- décide de soutenir le projet de loi cantonale sur les transports publics en consultation ;
- décide de développer l'information au sujet de l'agglô ;
- décide de renouveler l'expérience de l'agglôballade.

14 mai 2008

**Commission des réseaux d'eau**, première séance.

La présidence sera assumée par M. Pierre Brulhart.

Les buts seront les interconnexions, développer des prestations intercommunales et améliorer la qualité de la prestation, et non pas offrir une eau bon marché. Cela passe par des modernisations et l'abandon du chacun pour soi.

Les attentes sont multiples et un recensement précis des besoins sera mené en matière de partage, collaboration et mise en réseau des compétences disponibles en termes humains et matériels, y compris les extensions possibles des collaborations existantes, dans la recherche des fuites, les procédures d'autocontrôle, le matériel et les équipements et l'attribution de mandats, et en matière de besoins en nouveaux équipements. Le recensement portera encore sur les fournisseurs et le calcul des tarifs et des taxes des digues.

17 juin

Entretien à Berne au sujet du programme de l'agglomération. Mise au point technique.

17 juin

Les conseils communaux visitent le chantier de la ZARD. La visite a été organisée par Innodel SA.

25 juin

DP 22, la direction politique :

- prend acte des premières discussions avec l'administration fédérale concernant le programme déposé en décembre 2007 ;
- décide de la suite de la procédure concernant l'acquisition d'actions d'Innodel SA par les communes de l'agglomération ;
- répond à la consultation cantonale au sujet de la loi sur les communes (syndicat d'agglomération) et de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (aménagement régional) ;
- accepte le projet de journal d'information no 2 (diffusé fin août 2008);
- se prononce favorablement sur le principe de l'organisation d'un slow-Up dans l'agglomération en 2008.

20 août

Le comité de pilotage :

- confie à un groupe de travail la mission d'établir le cahier des tâches d'un mandat concernant les mesures 10.1 (coordination des extensions des zones à bâtir), 10.2 (outil d'information et de promotion) et 11.1 (concept de localisation des zones d'activités) de la charte (urbanisation) ;

- est informé par M. David Asséo, délégué aux transports, des nouveaux horaires des transports publics 2009, concrétisant une nette amélioration de l'offre ;
  - prend connaissance de l'évolution du fonctionnement du Noctabus.
- 3 septembre 2008 Séance du groupe de travail décidé le 20 août, avec le bureau RWB SA. Le bureau RWB SA est sollicité pour l'attribution d'un mandat de gré à gré. Le contenu du mandat est discuté.
- 10 septembre La commission des réseaux d'eau (2<sup>e</sup> séance) :
- approuve le projet de questionnaire ;
  - débat du projet de convention intercommunale ;
  - débat du projet de loi cantonale sur la gestion de l'eau.
- 17 septembre Le comité de pilotage préavise favorablement l'octroi d'un mandat à RWB SA concernant les mesures 10.1, 10.2 et 11.1 de la charte (étude de l'urbanisation et des disponibilités). Il débat des modalités du mandat.
- 18 septembre Entretien à Berne avec les représentants de l'administration fédérale pour présenter les compléments et réponses aux questions posées, en vue de la prochaine publication de la proposition fédérale (préparé le 15 septembre).
- 24 septembre La direction politique :
- prend connaissance et approuve les budgets 2008 (mis à jour) et 2009 de l'agglomération ;
  - accepte le mandat à RWB SA ;
  - décide l'engagement de l'agglomération dans l'organisation du slowUp Jura 2009 (adhésion à l'Association, appui à la manifestation, contribution financière d'un franc par habitant, dénomination slowUp Jura 2009 Agglomération balade, organisation locale et mise à disposition du coordinateur de l'agglomération).
- 22 octobre Le comité de pilotage :
- examine et approuve les supports de recherche (cartes et critères) du mandat urbanisation (propositions de RWB SA) ;
  - tient une première discussion sur l'opportunité de créer un jour une zone d'activités intercommunales, en fonction des disponibilités actuelles ;
  - est informée par Car postal des nouveaux horaires définitifs qui entreront en vigueur le 14 décembre 2008.
- 23 octobre **Commission « voirie d'agglomération »**, première séance  
La commission tient un premier échange de vues quant à l'organisation des voiries communales et à ce que pourrait être une voirie d'agglomération. Elle souhaite réunir les deux commissions des réseaux d'eau et de la voirie en une seule commission des services techniques, étendre l'inventaire des équipements à louer entre toutes les communes au domaine de la voirie, et procéder par étapes, sans les brûler.

- 10 décembre 2008 La direction politique :
- prend connaissance du projet Midnight Basketball ;
  - approuve la réunion des deux commissions voirie et réseau d'eau en une seule commission chargée d'étudier les prêts d'équipements entre communes.
- 15 décembre Parution du journal d'information no 3 portant principalement sur les nouveaux horaires des transports publics, entrant en vigueur.  
Ouverture du site internet [www.agglod.ch](http://www.agglod.ch)
- 17 décembre Adoption du Message du Gouvernement au Parlement jurassien au sujet des modifications de la loi sur les communes (syndicat d'agglomération) et de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (aménagement régional).
- 18 décembre Adoption par la Confédération du projet d'agglomération de Delémont en particulier. Lancement de la consultation fédérale

## 2009

- 26 février La direction politique:
- prépare l'assemblée plénière;
  - prend acte de la proposition de soutien de la Confédération;
  - fait le point sur les adhésions à la ZARD;
  - fait le point sur les modifications de lois cantonales;
  - est informée de l'avancement de l'organisation du Slowup Jura 2009 Agglo'balade;
  - renomme le comité de pilotage en comité opérationnel et renonce pour l'instant à d'autres commissions;
  - prend connaissance des comptes 2007 et 2008;
  - décide de ne pas mettre en œuvre directement par l'agglo le projet "Midnight Basketball" et souhaite que la Fondation O2 s'y attèle.
- Assemblée plénière d'information des conseils communaux à Vicques (début de la législature). Les informations portent sur le projet d'agglomération, le soutien cantonal, les adhésions à la ZARD, les modifications des lois cantonales sur les communes (syndicat d'agglomération) et sur les constructions et l'aménagement du territoire (aménagement régional), les études de bases relatives au développement de l'urbanisation, le bilan intermédiaire du développement des transports publics dans l'agglomération, le SlowUp Jura 2009 Agglo'balade, l'organisation, la politique d'information de l'agglo et les comptes 2007 et 2008.
- 3 mars Séance du bureau technique: préparation de la réponse cantonale à la consultation fédérale, mise en œuvre des projets soutenus par la confédération, organisation générale, procédure, missions, calendrier et responsabilités.

- 6 mai 2009 La direction politique:
- prend position au sujet du financement du travail du coordinateur au sein du comité d'organisation du slowUp Jura 2009 Agglo'balade;
  - dresse un bilan de l'assemblée du 26 février;
  - prend acte de l'avancement des projets soutenus par la Confédération;
  - approuve le cahier des tâches du comité opérationnel;
  - décide de tenir une réflexion au sujet de l'avenir institutionnel des communes du district de Delémont;
  - renouvelle le mandat au coordinateur Henri Erard, à de nouvelles conditions;
  - accepte le budget 2009.
- 28 mai Le comité opérationnel tient sa première séance. Il:
- prend connaissance de son cahier de tâches;
  - prend acte et débat du résultat des études relatives à l'urbanisation (phase 1).
- Juin Parution du journal de l'agglo no 4 (SlowUp jura 2009 Agglo'balade).
- 28 juin 1<sup>er</sup> SlowUp Jura 2009 Agglo'balade.
- 9 juillet Le bureau technique fait le point sur l'avancement des différents projets (avancement des crédits d'étude par exemple).
- 9 juillet Le comité opérationnel :
- prend connaissance et débat du bilan de l'introduction des nouveaux horaires 2010 des transports publics, ainsi que des modifications probables à l'horaire 2011;
  - débat et approuve la phase 2 des études de l'urbanisation (conception directrice de l'aménagement);
  - prend connaissance du projet d'extension de la zone d'activité de la Communance.
- 18 août Le bureau technique prépare la séance du 1<sup>er</sup> septembre et met à jour les fiches des différents projets.
- 20 août Le comité opérationnel prend acte du rapport de synthèse des questionnaires concernant les réseaux d'eau et la collaboration intercommunale. Il décide de privilégier l'approche par projets. Chaque commune doit établir la liste des besoins et problèmes prioritaires des réseaux d'eau. Il confirme trois domaines prioritaires : 1) l'urbanisme et l'aménagement du territoire ; 2) les réseaux d'eau potable ; 3) la voirie et les travaux publics.
- 27 août Séance de réflexion de tous les maires du district de Delémont au sujet de l'avenir institutionnel des communes du district, à l'initiative de la direction politique de l'agglo.



- 1<sup>er</sup> septembre 2009 Entretien d'état des lieux avec les représentants de l'Office fédéral du développement territorial à Delémont (préparé le 18 août). Les principaux sujets abordés sont les suivants: évolution, relations entre le projet d'agglomération, le plan directeur cantonal et le futur plan directeur régional, le regroupement de différentes mesures d'infrastructures, le futur programme de 2<sup>ème</sup> génération.
- 23 septembre Le Parlement jurassien adopte en 2<sup>e</sup> lecture les modifications de la loi sur les communes permettant à l'agglomération de se constituer en syndicat intercommunal d'agglomération
- 24 septembre La direction politique :
- tire le bilan de la journée de réflexion du 27 août en décidant de s'engager prioritairement dans la création du syndicat ;
  - prend acte des résultats de la phase 1 (inventaire) de l'étude de l'urbanisation ;
  - décide d'engager la démarche de réaliser la conception directrice de l'aménagement (phase 2) et octroie un mandat à RWB Jura SA ;
  - décide de ne pas engager l'agglomération sur d'autres domaines que ceux relatifs aux programmes d'agglomération (urbanisme, transports et aménagement du territoire), avant que le syndicat ne soit créé ;
  - accepte le budget 2010 ;
  - accepte le thème du journal no 5 ;
  - prend acte de la réussite du 1<sup>er</sup> slowUp Jura Agglo'balade.
- Octobre Parution du journal no 5 (soutien de la Confédération, quoi, qui, comment).
- 29 octobre La direction politique :
- engage la procédure de constitution du syndicat d'agglomération. La première étape est la décision à prendre par les 10 conseils communaux: "Le conseil communal est favorable à la constitution du syndicat d'agglomération au sens de l'art. 135a de la Loi sur les communes." La deuxième étape est l'envoi d'une lettre par deux communes dont le centre. Delémont et Courtételle sont choisis. La troisième étape sera d'accompagner ces 12 documents par une lettre de l'agglomération.
  - examine le projet de statuts;
  - prend acte du point de la situation du projet d'agglomération, établi par M. D. Nusbaumer, chef de projet.
  - concernant l'extension de la zone d'activités de la Communance à Delémont, M. D. Nusbaumer rappelle la nécessité de trouver des solutions intercommunales, pour ce projet comme pour les autres. Ce projet particulier sera probablement accepté dans le cadre du plan de relance. Il faudra donc trouver rapidement une solution.
- 29 septembre Atelier n° 1 du comité opérationnel portant sur la préparation de la conception directrice du plan directeur régional (économie).
- 5 novembre Atelier n° 2 du comité opérationnel portant sur la préparation de la

conception directrice du plan directeur régional (habitat).

19 novembre 2009 La direction de la coordination du projet d'agglomération fait le point sur l'avancement des différents dossiers, en particulier concernant les documents à remettre à la Confédération avant la fin de l'année.

26 novembre La direction politique :

- constate que les 10 communes ont remis les documents demandés le 29 octobre et que le tout a été transmis au Gouvernement;
- renonce à élargir le cercle des communes bénéficiaires;
- constate qu'il est possible de financer le programme d'agglomération de 2<sup>ème</sup> génération sans augmenter les cotisations;
- constate que l'institutionnalisation de l'agglomération est indispensable en 2014 au plus tard;
- demande des explications complémentaires au sujet de l'extension de la zone d'activités de la Communauté à Delémont.

26 novembre Atelier n° 3 du comité opérationnel portant sur la préparation de la conception directrice du plan directeur régional (équipements collectifs et publics)

17 décembre La direction politique:

- débat de l'intercommunalité de l'extension de la zone d'activités de la Communauté;
- prépare l'assemblée du 25 février;
- débat du mandat à octroyer pour réaliser le projet d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération;
- désigne M. Pierre Kohler, maire de Delémont, président de l'agglomération et remercie chaleureusement M. Jean-Louis Chételat;
- constitue le bureau composé de MM. Pierre Kohler, Gérard Métille, Pierre Morel et Henri Erard. Il est chargé de préparer les dossiers et décisions pour la Direction politique;
- débat du projet de journal no 6;
- rappelle la nécessité que les 10 communes adhèrent à la ZARD.

17 décembre Atelier n° 4 du comité opérationnel portant sur la préparation de la conception directrice du plan directeur régional (nature, paysages, dangers naturels et énergie).

## **2010**

Janvier Parution du journal no 6 (améliorations dans les transports publics, résultats de l'étude urbanisation, enjeux et perspectives de l'agglomération).

4 février La direction politique:

- décide de l'organisation à mettre en œuvre pour la réalisation du programme d'agglomération de 2<sup>ème</sup> génération; en particulier, un

groupe de travail "institution" est désigné pour s'occuper de la création du syndicat y compris l'organisation, le financement et la vulgarisation (Suzanne Maître, Pierre Morel, Yann Barth et Henri Erard);

- accepte l'octroi d'un mandat à Urbaplan, qui souhaite donner une vision mobilisatrice (35'000 habitants en 2035), sur la base d'une dynamique constatée. Plusieurs démarches seront nécessaires, avec plusieurs mandataires;
- accepte les comptes à soumettre à l'assemblée, bouclant avec un bénéfice de Fr. 7'851.-. Le bilan présente une fortune de Fr. 77'658.-;
- débat du budget 2010 actualisé et du plan financier 2010 – 2012;
- prépare l'assemblée du 25 février;
- débat des objectifs de la direction politique à présenter à l'assemblée. Les objectifs suivants sont définis :
  - 1) créer le syndicat d'agglomération ;
  - 2) réaliser les objets prévus dans le programme d'agglomération de 1<sup>re</sup> génération (2007) ;
  - 3) mettre en œuvre le programme d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération (2012).
- accepte une participation financière de Fr. 1.- par habitant au SlowUp Jura Agglo'balade 2010;
- renonce à émettre un soutien de principe de l'agglo en faveur de la couverture de la patinoire de Delémont;
- est informée de l'avancement du projet d'extension de la zone d'activités de la Communance.

2 février 2010

Le Gouvernement adopte le périmètre provisoire du syndicat d'agglomération (Châtillon, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Delémont, Develier, Rebeuvelier, Rossemaison, Soyhières et Vicques)

25 février

L'assemblée plénière des conseils communaux réunis à Develier :

- lance le processus de constitution du syndicat d'agglomération en désignant la Direction politique responsable, en présence de M. le Ministre Michel Probst, chef du Département de l'économie, de la coopération et des communes. Elle adopte le règlement de fonctionnement de l'assemblée constitutive. Elle est informée des objectifs de la Direction politique.
- siège statutairement (adoption des comptes 2009 et du budget 2010). Elle est informée de l'état des lieux du projet d'agglomération, des enjeux de la conception directrice et des objectifs et des démarches à entreprendre au titre du programme d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération.

1<sup>er</sup> avril

La Direction politique :

- prend connaissance de l'état d'avancement des projets, notamment le plan directeur localisé de la Communance, les études « Gare routière et vélostation », et « Rues du centre-gare »,
- débat du financement de la gare routière et de la vélo-station,
- approuve le projet de statuts à l'unanimité et décide de la procédure, à savoir que les tâches lui seront données après sa création, avec organisation nécessaire et financement,

- répond à la consultation cantonale au sujet du dimensionnement des zones à bâtir,

5 mai 2010

La Direction politique :

- prend connaissance de l'état d'avancement des projets cantonaux,
- analyse les réponses des conseils communaux au sujet des statuts du syndicat d'agglomération et analyse les options politiques à prendre,
- est informée de l'état d'avancement de la conception directrice et du programme d'agglomération de 2ème génération.

2 juin

La Direction politique :

- confirme qu'elle souhaite créer le syndicat avant de lui attribuer formellement des tâches déléguées par les communes,
- accepte le projet de journal no 7 (slowUp Jura 2010),
- renouvèle le contrat avec Erard Sàrl (secrétariat),
- réfléchit sur la politique d'information à mener, mais décide de donner la priorité au syndicat d'agglomération,
- est informée que le comité opérationnel a travaillé sur la spatialisation des enjeux de l'agglomération.

Juin

Parution du journal no 7 (2<sup>e</sup> slowUp)

2 septembre

La Direction politique :

- examine les dernières propositions de modification des statuts, débat du message à la population et du calendrier de la votation;
- accepte le projet de journal no 8 (Syndicat d'agglomération),
- prend connaissance avec plaisir de la subvention cantonale de 50% pour le projet d'agglomération de 2<sup>ème</sup> génération (études).

Octobre

Parution du journal no 8 (Delémont se dote d'un syndicat d'agglomération, qu'est-ce ? pourquoi ? comment ?), pour la première fois intégré dans le magazine d'information Delémont.ch diffusé en l'occurrence sur tout le territoire de l'agglomération.

4 novembre

La Direction politique :

- accepte chaleureusement d'accueillir Vellerat et adopte les bases légales à cet effet. L'agglomération passe de 10 à 11 communes.
- adopte le projet de message en vue de la votation qui est fixée le 15 mai 2011, ainsi que le calendrier de l'information nécessaire.
- prend connaissance de la démarche du plan directeur localisé Communance-Sud,
- est informée de la procédure de signature de l'accord sur les prestations avec la Confédération,
- adopte une réponse à la consultation cantonale au sujet des zones d'activités d'intérêt cantonal et de l'accélération des procédures,
- adopte le soutien financier 2011 à l'Association slowUp Jura.

## 2011

19 janvier

La direction politique :

- accepte les comptes 2010 qui bouclent avec un déficit de Fr. 20'232.70 et le budget 2011 qui boucle avec un déficit de Fr. 13'050.-,
- débat et adopte le calendrier de l'information jusqu'à la votation du 15 mai,
- prépare l'assemblée de ce jour.

L'assemblée plénière des conseils communaux réunis à Delémont :

- est à la fois l'assemblée plénière de l'agglomération de Delémont et l'assemblée du syndicat d'agglomération en formation, pour simplifier.
- accueille Vellerat,
- accepte le message et les statuts du syndicat d'agglomération de Delémont, en vue de la votation populaire du 15 mai,
- adopte les comptes 2010 et le budget 2011.

M. Fred Wenger, Urbaplan SA présente de l'état des travaux du programme d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération.

M. Philippe Receveur, chef du Département de l'environnement et de l'équipement, Président du Gouvernement, souhaite que le Jura soit perçu positivement par ses activités, dont l'agglomération et ses effets qui bénéficieront à tout le canton. Il rappelle que l'accord sur les prestations avec la Confédération sera prochainement signé.

2 février

Visite d'étude à Delémont des responsables de la région de Sursee.

24 février

La direction politique :

- établit le bilan de l'assemblée du 19 janvier,
- adopte le projet de journal no 9 (votation du 15 mai),
- est informée de la création d'un comité chargé d'étudier un avant-projet de fusion des communes de la couronne de Delémont.

31 mars

Présentation de la ZARD lors d'une journée publique de la Conférence tripartite sur les agglomérations.

7 avril

Conférence de presse au sujet de la votation du 15 mai

Avril

Parution du journal no 9 (votations communales du 15 mai au sujet de la création du syndicat d'agglomération)

Avril - mai

Assemblée d'information au sujet de la votation du 15 mai: 11 avril 2011 à Courroux, 18 avril à Develier et Vicques, 26 avril à Delémont, 28 avril à Soyhières, 27 avril à Rebeuvelier, 2 mai à Rossemaison, 3 mai à Châtillon, 4 mai à Courtételle, 5 mai à Courrendlin, 9 mai à Vellerat.

3 mai

La Direction politique :

- débat avec les représentants de l'Association slowUp Jura au sujet de l'avenir de la manifestation, notamment sous l'angle financier,

- débat de l'organisation de la votation du 15 mai,
- approuve le principe de publier 4 fois par année le journal de l'agglomération dans le journal Delémont.ch,
- adopte le contrat de mandat avec Urbaplan SA pour la suite de la réalisation du projet d'agglomération de deuxième génération.

15 mai 2011

Votation dans les 11 communes. La question posée est : *Acceptez-vous, selon le message du Conseil communal, les statuts portant sur la création du Syndicat d'agglomération de Delémont?* Le résultat est positif, avec les taux d'acceptation suivants :

Châtillon	75.6
Courrendlin	74.2
Courroux	73.1
Courtételle	78.7
Delémont	91.5
Develier	80.4
Rebeuvelier	83.8
Rossemaison	74.7
Soyhières	75.5
Vellerat	78.4
Vicques	80.3

Moyenne : **83.3**

Réunie à Vellerat, la Direction politique manifeste sa très grande satisfaction des résultats.

Juin

Parution du journal no 10 (slowUp 2011)

21 juin

La Direction politique :

- débat de la suite de la procédure de création du Syndicat d'agglomération de Delémont,
- débat et décide du règlement des indemnités,
- débat du budget 2012,
- approuve l'ordre du jour de l'assemblée du 28 septembre, définit les candidats aux différentes fonctions et débat des priorités du syndicat,
- débat du calendrier de réalisation des projets soutenus par la Confédération, est informée du calendrier prévu par le canton,
- est informée au sujet du projet d'agglomération (calendrier, contenu de la réflexion et engagements),
- attribue un mandat relatif à l'analyse du réseau des transports publics de l'agglomération.
- est informée que le plan directeur localisé Communance Sud sera présenté prochainement et devra être adopté par les communes concernées (exécutifs) et l'agglomération. Ultérieurement, la démarche doit aboutir sur une zone d'activité intercommunale.

4 juillet

Signature de l'accord de prestations entre la Confédération, le Canton et l'agglomération.

13 septembre 2011 La Direction politique :

- prend connaissance et débat du rapport Dynamo relatif aux potentiels de coopération dans le domaine des réseaux. Elle confirme que la priorité du syndicat est la politique fédérale des agglomérations,
- est informée que le Gouvernement a approuvé les statuts du Syndicat d'agglomération de Delémont,
- passe en revue chaque point de l'ordre du jour de l'Assemblée du Syndicat d'agglomération de Delémont du 28 septembre,
- adopte la réponse à la consultation au sujet des adaptations du plan directeur cantonal,
- est informée au sujet de la procédure d'approbation du Plan directeur localisé "Communance Sud",
- s'informe au sujet de la réalisation du projet d'agglomération,
- accepte la demande d'Urbaplan SA (mandataire du projet d'agglomération) au sujet du financement des prestations supplémentaires.

28 septembre

L'Assemblée inaugurale du Syndicat d'agglomération de Delémont réunit les membres des conseils (maires et conseillers) des 11 communes de l'agglomération et les invités. L'assemblée d'agglomération réunit formellement les 60 conseillers et conseillères communaux. Elle prend les décisions suivantes :

- Elections du président (M. Pierre Kohler, maire de Delémont) et des vice-présidents du conseil (MM. Gérard Métille, maire de Courrendlin et Pierre Morel, maire de Soyhières).
- Election du président (M. Michel Voyame, Courrendlin) et de la vice-présidente de l'assemblée (Mme Marjorie Connole, Rossemaison).
- Election de l'organe de révision: Mme Marlène Eschmann (caissière de Châtillon) et M. Pascal Bonnemain (caissier de Courrendlin), M. Jean-Claude Jolidon (caissier de Courtételle) est élu à la suppléance.
- Election de la commission d'aménagement (avec Mme Françoise Collarin, Delémont à la présidence) et confirmation de la poursuite des travaux.
- Adoption du règlement des indemnités.
- Adoption du budget 2012.
- L'assemblée est informée de l'état des travaux du programme d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération.

Octobre

Parution du journal no 11 (présentation des nouvelles autorités, portrait de Courroux).

16 novembre

Le Conseil d'agglomération de Delémont:

- est informé au sujet de l'analyse des réseaux des transports publics de l'agglomération et adopte un 2<sup>e</sup> crédit au sujet de la deuxième partie du mandat « Propositions d'améliorations »,
- reçoit une présentation du projet de vélostation à Delémont et adopte le principe d'un financement partiel par l'agglomération. Le conseil d'agglomération décide que tout projet doit être financé à raison de 10% au moins du montant global par le maître d'ouvrage, de proposer un

financement par l'agglomération au cas par cas et de financer le crédit-cadre de la gare routière et de la vélo-station à raison de 20%. Pour un crédit cadre de 5,3 millions de francs, 20% = Fr. 1'060'000.-,

- est informée que le plan directeur localisé Communance-Sud a été envoyé aux communes,
- décide d'octroyer une participation de Fr. 20'000.- à la commune de Delémont pour l'étude du quartier "Delémont Sud Gare",
- analyse l'assemblée du 28 septembre,
- fixe la mise en vigueur des statuts au 1<sup>er</sup> janvier 2012,
- adopte la publication de 4 journaux de l'agglomération dans Delémont-journal en 2012,
- est informée au sujet du projet d'agglomération.

## 2012

25 janvier

Le Conseil d'agglomération :

- est informé du projet d'agglomération (2<sup>e</sup> génération -PA2-) et en débat,
- décide du calendrier d'adoption du PA2,
- est informé du crédit lié à la réalisation de la gare routière et de la vélo-station à Delémont, il débat de la procédure à adopter,
- est informé au sujet de l'analyse des réseaux des transports publics de l'agglomération et décide du financement de la phase 3,
- est informé que les 3 communes concernées ont approuvé le plan directeur localisé "Communance Sud" et engage un débat au sujet de l'intercommunalité du projet d'équipement.
- adopte les comptes 2011 qui bouclent sur un déficit de Fr. 36'083.85.

Février

Parution du journal no 12 (présentation du crédit-cadre communal relatif à la gare routière et à la vélostation, portrait de Rebeuvelier)

21 février

Les résultats de l'analyse des transports publics de l'agglomération de Delémont sont présentés aux communes membres du Syndicat d'agglomération de Delémont, du Val Terbi et du Haut-Plateau (communes desservies par le réseau, lignes 11 à 20, TUD). Il est décidé d'approfondir les propositions par la présentation des horaires, de demander leur avis aux communes et de se réunir à nouveau.

21 mars

Le conseil d'agglomération :

- examine en détail les mesures du projet d'agglomération (2<sup>e</sup> génération), adopte les fiches et le calendrier,
- accepte le projet de message relatif au crédit lié à la réalisation de la gare routière et de la vélo-station à Delémont ,
- adopte le budget de fonctionnement et d'investissement,
- adopte l'ordre du jour de l'assemblée du 20 juin,
- débat de la zone d'activités intercommunale de la "Communance Sud", (procédure et engagements),

Avril

Parution du journal no 13 (présentation du projet d'agglomération de 2<sup>e</sup>



génération)

23 avril 2012 Conférence de presse: présentation du projet d'agglomération (2<sup>e</sup> génération).

22 mai Le conseil d'agglomération :

- prend connaissance des résultats de l'analyse des transports publics, avec les représentants des communes du Haut-Plateau et du Val Terbi, notamment des difficultés liées au financement. Il est décidé de maintenir les propositions,
- prend connaissance des résultats de la consultation au sujet du projet d'agglomération (2<sup>e</sup> génération), par le Service de l'aménagement du territoire,
- renonce au principe d'intercommunalité de la Communance Sud sur le territoire de la commune de Delémont par renoncement à financer l'étape en cours et la prochaine étape relative au plan spécial no 72 (fin de l'équipement). La Communance Sud ne sera donc pas reconnue comme zone d'activités d'intérêt cantonal,
- adopte un crédit de 6'000 francs pour l'élaboration d'un guide de mobilité au sein de l'agglomération, à confirmer par l'assemblée,
- débat d'un crédit de 20'000 francs en 2013 pour l'étude visant à l'obtention du label "Cité de l'énergie", reporte sa décision,
- prépare l'assemblée du 20 juin à Courroux.

Juin parution du journal no 14 (présentation du slowUp).

20 juin L'assemblée d'agglomération se réunit à Courroux. Elle :

- écoute le message de M. le Ministre Philippe Receveur, Chef du Département de l'environnement et de l'équipement,
- approuver le projet d'agglomération 2<sup>e</sup> génération,
- vote un crédit de Fr. 1'060'000.- pour le réaménagement de la gare routière et la réalisation d'une vélostation dans le cadre du projet d'agglomération,
- vote un crédit de Fr. 6'000.- pour l'élaboration d'un guide de mobilité au sein de l'agglomération,
- élit deux membres de la commission d'aménagement,
- accepte les comptes 2011 qui bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 36'083.85,
- accepte le budget 2013,
- remercie M. Dominique Nusbaumer, nouveau retraité, pour son initiative de créer l'agglomération. Il continuera de travailler pour l'agglo, au titre de chargé de missions du Département de l'environnement et de l'équipement pour la mise en œuvre du projet d'agglomération.

28 juin Le Département de l'environnement et de l'équipement approuve également le projet d'agglomération 2<sup>e</sup> génération (PA2) et l'envoi à l'Office fédéral du développement territorial.

18 septembre Le conseil d'agglomération :

- débat de la consultation au sujet du réseau des déchèteries régionales préparée par un groupe de travail et adopte la réponse:
  - Le projet global est satisfaisant, mais il est nécessaire d'aller plus loin car certains soucis sont exprimés. La forme d'organisation prévue ne convainc pas pour l'instant. Les questions relatives aux prix doivent être analysées plus finement.
  - Il faut tenir compte des facteurs locaux très différents d'une commune à l'autre et non pas uniformiser a priori.
  - La régionalisation est positive, au moins sur le point de la valorisation.
- établit le bilan de l'assemblée du 20 juin (positif).
- reçoit une information de M. Dominique Nusbaumer au sujet de l'état du PA2 et de l'avancement des mesures du PA1,
- mandate la commission d'aménagement pour procéder à l'élaboration d'un projet de cahier des charges et d'un budget du plan directeur régional, en étroite concertation avec le SAT,
- prépare la liste des objets à traiter lors de la rencontre du Conseil avec le Gouvernement du 30 octobre.

Octobre 2012 Parution du journal no 15 (état des lieux, par Dominique Nusbaumer, urbaniste-aménagiste, chargé de mission auprès de l'Agglomération, portrait de Develier).

30 octobre Le conseil d'agglomération et le Gouvernement se rencontrent pour la première fois. Les thèmes principaux suivants sont abordés :
 

- perspectives de développement économique et démographique de la région de Delémont,
- réalisation du projet de raccordement de la H18 à l'A16 dans le secteur de Delémont Est,
- réalisation d'un plan directeur régional,

27 novembre Le conseil d'agglomération :
 

- prend congé des anciens maires Mme Suzanne Maître (Vicques), MM. Antonio Dominguez (Develier) et Georges Humard (Châtillon). Il accueille Gérard Marchand, Christophe Riat et Michel Brahier (nouveaux maires de Châtillon, Develier et Val Terbi). C'est également la dernière séance de Dominique Nusbaumer,
- est informé de l'état du PA2 et de l'avancement des mesures du PA1,
- établit le bilan de la rencontre entre le Conseil et le Gouvernement du 30 octobre (positif),
- adopte la procédure de la réalisation du plan directeur régional et lance l'appel d'offres de la première étape,
- adopte la réponse à la consultation relative à la fiche du plan directeur « Géothermie profonde »,
- prépare l'assemblée 2013.

## 2013

22 janvier Le conseil d'agglomération :

- accepte une participation de Fr. 6'100.- pour l'analyse du réseau des transports publics de l'agglomération de Delémont, partie 5 – étude de l'horaire 2014-2015, sous réserve de la décision de l'assemblée,
  - accepte les comptes 2012, à soumettre à l'assemblée,
  - prépare l'assemblée du 20 mars 2013.
- Février 2013 Parution du journal no 16 (portrait du nouveau conseil d'agglomération, présentation de l'itinéraire cyclable Courrendlin-Châtillon, portrait de Courrendlin).
- 15 février Le conseil d'agglomération attribue le mandat de réalisation de la première étape du plan directeur régional au bureau Rolf Eschmann SA.
- 7 mars La commission d'aménagement :
  - siège pour la première fois depuis la création du Syndicat et de la législature ;
  - est informée de la politique fédérale et cantonale des agglomérations ainsi que les PA1 et PA2, du PDR ;
- 20 mars L'assemblée de l'agglomération :
  - siège pour la première fois de la législature ;
  - élit MM. Pierre Kohler (maire de Delémont) à la présidence et Gérard Métille (maire de Courrendlin) et Pierre Morel (maire de Soyhières) aux vice-présidences du conseil ;
  - élit MM. Silvio Mittempergher, conseiller communal à Châtillon à la fonction de président de l'Assemblée d'agglomération et Joël Burkhalter, conseiller communal à Courrendlin, à la vice-présidence ;
  - élit Mme Marlène Eschmann (caissière de Châtillon) et M. Pascal Bonnemain (caissier de Courrendlin) comme organe de révision. M. Jean-Claude Jolidon (caissier de Courtételle) est élu suppléant ;
  - élit les membres de la commission d'aménagement. Mme Françoise Collarin (conseillère communale à Delémont) est élue à la présidence ;
  - accepte les comptes 2012 ;
  - vote un crédit de Fr. 6'100.- pour la participation à l'étude des transports publics, phase 5.
- Avril Parution du journal no 17 (présentation des décisions de la première assemblée de la législature, de l'élection du président de l'assemblée Silvio Mittempergher, du prochain chantier de la gare routière et vélostation, portrait de Soyhières).
- 2 mai La commission d'aménagement :
  - est informée du rapport d'inventaire du plan directeur régional et débat des premières propositions des mandataires ;
  - est informée au sujet du projet de halle du SHC Rossemaison ;
  - est informée au sujet de l'évolution du dossier H18 ;
  - est informée de l'avenir des locaux des magasins Casino à Courrendlin.
- 22 mai La commission d'aménagement :

- est informée du projet de nouveaux horaires des transports publics, y compris les coûts et les incidences financières ;
  - est informée du projet de guide de mobilité.
- Juin 2013 Parution du journal no 18 (slowUp).
- 10 juin Une rencontre a lieu à Berne entre représentants de l'Office fédéral du développement territorial et de l'agglomération de Delémont pour présenter notre appréciation technique du projet de rapport d'évaluation du PA2.
- 25 juin Le conseil d'agglomération :
- prend acte de la séance du 10 juin,
  - reçoit une information au sujet du projet d'horaire 2014 des transports publics,
  - décide de traiter à l'échelle cantonale les mesures de réaménagement et équipement des arrêts de bus,
  - effectue un bilan de l'assemblée du 20 mars,
  - débat du projet de raccordement A16 - H18 Delémont – Bâle,
  - approuve le cahier des tâches de la commission d'aménagement,
  - débat du projet d'installation de l'entreprise Parietti et Gindrat SA à Courrendlin et en approuve le principe,
  - débat d'un projet de budget 2014,
  - est informée de l'avancement de chacune des mesures du projet d'agglomération.
- 4 juillet La commission d'aménagement débat du projet de rapport technique du plan directeur régional.
- 19 septembre La commission d'aménagement :
- est informée des compléments apportés au rapport technique du PDR et préavise favorablement le dossier ;
  - est informée des étapes suivantes du PDR et préavise favorablement la poursuite des travaux ;
  - est informée au sujet de la vélostation, débat et désigne Mme Nadine Flury est comme représentante de l'agglomération au sein du groupe de pilotage.
  - est informée au sujet du guide mobilité en vue de sa validation ;
  - est informée au sujet de l'avancement de la gare routière.
- 1<sup>er</sup> octobre Le conseil d'agglomération :
- est informé des variantes d'exploitation de la vélostation et de leur financement, en débat, accepte la variante « intermédiaire », accepte de prendre la responsabilité de l'exploitation de la vélostation et d'en déléguer la mise en œuvre à la commune de Delémont (par l'adoption d'une convention ad hoc),
  - adopte la réponse à la consultation de la Confédération concernant l'arrêté fédéral sur la libération des crédits en faveur du trafic d'agglomération ;

- approuve le rapport technique du plan directeur régional ;
- approuve l'organisation prévue des travaux des phases 2 et 3 du plan directeur régional et le message à l'assemblée y relatif ;
- adopte l'ordre du jour de la séance du 5 novembre avec le Gouvernement ;
- approuve le budget 2014 qui sera soumis à l'assemblée ;
- adopte l'ordre du jour de l'assemblée du 5 décembre ;
- confirme son souhait de ne plus financer le slowUp Jura, en vue du bilan qui sera prochainement effectué ;
- adopte le contenu du journal de l'agglo d'octobre (Delémont.ch) ;
- débat de la création d'une police de l'agglo ;

Octobre 2013 Parution du journal no 19 (12'000 habitants à Delémont, présentation de la votation communal au sujet de la nouvelle zone à bâtir au nord de l'Hôpital, au lieu-dit «Creux-de-la-Terre », portrait de la commune de Val Terbi).

5 novembre Le conseil d'agglomération et le Gouvernement se rencontrent. Les thèmes principaux suivants sont abordés :

- formalisation de la collaboration par le biais d'une convention ;
- planification des investissements ;
- réalisation du plan directeur régional ;
- raccordement de la H18 à l'A16, qui vise à la fois à améliorer la liaison entre Delémont et Bâle et la desserte du Val Terbi.

5 décembre L'assemblée de l'agglomération :

- siège pour la première fois sous la présidence de M. Silvio Mittempergher, président ;
- reçoit une présentation des projets d'agglomération réalisés et en cours, dont la vélostation et la gare routière, par MM. Edouard Choffat (SDT RCJU) et Hubert Jaquier (commune) ;
- élit Mme Nadine Flury, conseillère communale à Rossemaison à la fonction de deuxième vice-présidente de l'assemblée ;
- vote un crédit de Fr. 290'000.- pour la réalisation du plan directeur régional ;
- accepte le budget 2014.

## 2014

Janvier Parution du journal no 20 (inauguration de la vélostation, publication du 1<sup>er</sup> guide mobilité de l'agglomération, portrait de Châtillon).

21 janvier Le conseil d'agglomération :

- établit le bilan de la rencontre avec le Gouvernement le 5 novembre ;
- établit le bilan de l'assemblée du 5 décembre ;
- adopte les comptes 2013, qui seront soumis à l'assemblée ;
- octroi le mandat d'accompagnement du maître d'ouvrage (BAMO) relatif au plan directeur régional à Rolf Eschmann SA ;
- adopte la procédure d'appel d'offres de gré à gré pour la phase 2 du

- plan directeur régional ;
  - décide que la participation 2014 au slowUp Jura sera la dernière et qu'elle sera de Fr. 10'000.- . Les organisateurs seront remerciés du travail accompli ;
  - adopte une proposition de valorisation du guide mobilité, son financement et la clé de répartition avec l'Etat ;
  - adopte le contenu du journal de l'agglo de février (Delémont.ch).
- 27 janvier 2014 Inauguration de la vélostation et parution du premier guide de mobilité de l'agglomération de Delémont
- 3 avril La commission d'aménagement :
- est informée et débat des cahiers des charges des appels d'offres, sur le processus de réalisation et adopte les mesures d'organisation de la commission ;
  - est informée sur l'avancement du projet de gare routière ;
  - est informée du PDL « Sud gare » ;
  - est informée de l'état des travaux du PA2.
- Avril Parution du journal no 21 (présentation des événements 2014 : signature de l'accord sur les prestations du PA2, plan directeur régional, organisation de l'agglo. Point de la situation après l'ouverture de la vélostation. Portrait de Courtételle).
- 29 avril Le conseil d'agglomération :
- prend connaissance de l'accord RCJU – Agglo concernant la mise en place d'un bureau technique, en présence de Mme Chantal Deschenaux, cheffe du Service du développement territorial. Il en débat et l'accepte ;
  - prend connaissance du projet de Plan directeur localisé « Sud gare » ;
  - prend connaissance de l'avancement du projet de gare routière ;
  - prend connaissance des démarches relatives au Plan directeur régional effectuées et en cours, puis décide de donner compétence au bureau de la commission d'aménagement pour l'adjudication des mandats de la phase 2.
  - est informé du traitement du PA2 par la Confédération.
- Juin Parution du journal no 22 (slow Up).
- 10 juin Une rencontre a lieu à Berne entre représentants des Offices fédéraux et de l'agglomération de Delémont pour la préparation de la signature de l'accord sur les prestations
- 3 juillet La commission d'aménagement :
- est informée du projet de plan directeur d'urbanisation et en débat ;
  - est informée du projet de conception évolutive du paysage et en débat ;
  - est informée de l'état d'avancement du projet de gare routière.

- 19 août 2014 Le conseil d'agglomération :
- précise sa position au sujet de l'implantation du nouvel Hôpital du Jura (Plan directeur localisé « Sud gare »), à savoir dans la zone Innodel. De plus, il décide de répondre au Gouvernement qui a répondu à notre lettre, mais cette réponse n'est pas satisfaisante ;
  - débat à nouveau de l'accord RCJU – Agglo concernant la mise en place d'un bureau technique. Un échange de correspondance a eu lieu avec l'Etat. Le conseil confirme qu'il signera l'accord, après la décision de l'assemblée ;
  - est informé au sujet du complément d'étude relatif au Plan directeur localisé « Gare sud » visant à ce que l'ensemble du territoire de confluence soit traité par un plan directeur localisé. Il accepte de financer le projet à raison de 6'250 francs à financer par le crédit du plan directeur régional. Certaines options sont présentées et acceptées par le conseil, à intégrer dans le Plan directeur régional ;
  - accepte le budget 2015, qui sera soumis à l'assemblée ;
  - adopte l'ordre du jour de l'assemblée du 11 septembre ;
  - est informé du projet de gare routière en vue du dépôt public ;
  - est informé des enjeux et des objectifs du Plan directeur régional ;
  - décide d'écrire au Gouvernement au sujet des difficultés liées à l'entrée en vigueur de la LAT révisée.
- 4 septembre La commission d'aménagement :
- est informée du projet du plan de mobilité douce et en débat ;
  - est informée du projet de planification énergétique territoriale et en débat ;
  - débat au sujet de l'application de la LAT.
- 11 septembre L'assemblée du Syndicat d'agglomération de Delémont :
- accepte l'annexe 5 de l'Accord sur les prestations du projet d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération, précisant l'engagement des conseils communaux ;
  - accepte l'accord sur le bureau technique, entre l'Etat et le syndicat ;
  - est informée des enjeux et des objectifs du Plan directeur régional (par M. Pierre-Alain Pavillon (Urbaplan SA, mandataire);
  - est informée du projet définitif de la gare routière ;
  - est informé du bilan intermédiaire de la vélostation ;
  - accepte les comptes 2013 et le budget 2015 ;
  - élit l'organe de révision (remplacements) : M. Jean-Claude Jolidon, caissier de Courtételle, actuellement suppléant est désigné titulaire. M. Roger Fleury, caissier à Develier, est désigné pour la suppléance.
- 18 septembre Forums vélo-stations et bikesharing à Delémont
- Octobre Parution du journal no 23 (état des travaux du plan directeur régional, décisions de l'assemblée de septembre).
- 20 novembre La commission d'aménagement :
- est informée de l'état de la réflexion sur les chantiers des nouveaux

- horaires 2016 et de leurs conséquences et en débat ;
- est informée du Plan directeur de l'urbanisation et en débat.

2 décembre 2014

Le conseil d'agglomération :

- accueille M. Francis Meyrat, nouveau maire de Rossemaison ;
- établit le bilan de l'assemblée du 11 septembre ;
- désigne Mme Céline Wermeille comme chargée de mission « aménagiste-urbaniste » du projet d'agglomération ;
- accepte la convention avec la commune de Delémont concernant le poste de chargé de mission « aménagiste-urbaniste » ;
- accepte le contrat de mandat avec Erard Sàrl concernant la gestion administrative du Syndicat ;
- décide d'écrire au Gouvernement concernant l'objectif de 4 à 5'000 habitants supplémentaires au Plan directeur régional et à la répartition proposée ;
- appuie la commune de Courrendlin au sujet de l'aire d'accueil des gens du voyage et décide de se mettre à disposition du groupe de travail cantonal, avec l'Association des maires du district ;
- décide d'étudier le sujet d'un logiciel de gestion communale ;
- est informé au sujet du projet de gare routière ;
- est informé de l'ouverture prochaine du site [www.agglomobile.ch](http://www.agglomobile.ch).
- salue l'élection de M. Claude Hêche à la présidence du Conseil des Etats.

## 2015

28 janvier

Le conseil d'agglomération :

- accueille Mme Céline Wermeille, chargée de mission aménagiste-urbaniste ;
- accepte l'organigramme de l'agglomération ;
- débat au sujet de la répartition du développement démographique dans les communes dans le plan directeur régional. Il décide de soumettre les variantes aux conseils communaux et à la commission d'aménagement ;
- est informé de la mise à jour du tableau de suivi des mesures ;
- est informé de l'offre de la commune de Delémont a remis concernant l'étude d'un logiciel de gestion communale visant à étendre l'étude actuelle de Delémont à l'ensemble des communes de l'agglomération, pour le prix forfaitaire de 20'000 francs. Le conseil accepte la proposition, sous réserve de l'accord de l'assemblée ;
- accepte le lancement du projet de réaménagement et équipement des arrêts de bus (mesure 53 du PA1), c'est-à-dire que Mme Céline Wermeille consacre du temps à cette tâche ;
- prend acte des nouvelles statistiques fédérales relatives aux agglomérations et de leurs conséquences pour celle de Delémont. Il décide de ne rien faire pour l'instant ;
- est informé au sujet du projet de gare routière : adjudication des travaux de génie civil et financement de la signalétique ;



- accepte les comptes 2014 qui bouclent avec un excédent de charges de fonctionnement de Fr. 105'150.40, à charge des communes et un excédent de dépenses d'investissement de Fr. 102'784.60 également à charge des communes ;
  - prend acte de la démission de M. Pierre Kohler à la mairie de Delémont, donc aussi à la présidence du Syndicat d'agglomération. M. Pierre Morel (vice-président) accepte d'assurer l'intérim jusqu'à l'élection du nouveau président par l'assemblée.
- 19 février 2015 La commission d'aménagement :
- est informée des résultats relatifs à l'objectif et la répartition démographiques en comparaison avec les terrains disponibles dans les communes et en débat ;
  - est informée de l'état d'avancement du volet mobilité et en débat ;
  - est informée de la consultation des communes concernant le projet d'horaire Car Postal 2016.
- Février Parution du journal no 24 (entrée en fonction du bureau technique, portrait de Rossemaison).
- 18 mars Le conseil d'agglomération :
- approuve formellement l'accord sur les prestations du PA 2 (projet d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération) ;
  - accepte la planification proposée au sujet de la réalisation du PA3 (projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération) ;
  - accepte le message à l'assemblée relatif au crédit de Fr. 20'000.- en faveur de la commune de Delémont pour la participation à l'étude d'un logiciel informatique intégré ;
  - est informé de l'état des travaux du plan directeur régional ;
  - accepte les comptes 2014 et budget 2015 de la vélostation ;
  - accepte l'ordre du jour de l'assemblée du 28 mai.
- 26 mars La commission d'aménagement :
- est informée au sujet du label Région Energie et en débat ;
  - est informée au sujet de la Planification énergétique territoriale et en débat ;
  - est informée des résultats des dernières analyses et de la suite des travaux sur le volet « urbanisation » et en débat.
- Avril Parution du journal no 25 (plan directeur régional, portrait de Vellerat).
- 30 avril La commission d'aménagement :
- est informée de la synthèse des démarches et du projet de PDR par M. Bernard Studer, BAMO, bureau Rolf Eschmann SA. Elle en débat ;
  - est informée de la suite de la procédure.
- 12 mai Le conseil d'agglomération :
- débat du projet d'adhésion du Syndicat d'agglomération au label Région Energie, avec M. Michel Hirtzlin, Chef des Services industriels

- de Delémont ;
  - sollicite M. Damien Chappuis, maire de Delémont, pour accepter la présidence du syndicat. Il accepte la candidature ;
  - est informé du plan directeur régional, par M. Bernard Studer, (Rolf Eschmann SA, bureau d'assistance au maître d'ouvrage). La consultation est ouverte ;
  - passe revue l'ordre du jour de l'assemblée du 28 mai ;
  - est informé du calendrier de réalisation et des mandats du PA3 (projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération). Il donne mandat au bureau technique pour lancer les appels d'offres, les recevoir et les évaluer afin de préparer le projet de message pour l'assemblée ;
  - décide d'écrire au Gouvernement pour soutenir la réalisation de la halte ferroviaire de la Communance ;
  - décide d'écrire au Service des infrastructures, pour appuyer la réalisation de la piste cyclable Delémont-Soyhières (mesure 10 du PA1) ;
  - débat de quelques questions posées par l'Association slow Up Jura. Il confirme la cessation du soutien financier.
- 28 mai 2015      Conférence de presse de présentation du plan directeur régional (lancement de la consultation).
- 28 mai            L'assemblée d'agglomération :
- élit M. Damien Chappuis, Maire de Delémont, à la présidence du Syndicat ;
  - est informée du projet de plan directeur régional ;
  - accepte le crédit de Fr. 20'000.- en faveur de la commune de Delémont pour la participation à l'étude d'un logiciel communal intégré ;
  - accepte les comptes 2014.
- Juin                Parution du journal no 26 (plan directeur régional en consultation, slow Up).
- 18 août            Le conseil d'agglomération :
- est informé au sujet du Plan directeur régional : bilan de l'information et suites de la procédure ;
  - approuve le message à l'assemblée relatif au crédit de 120'000 francs pour la réalisation du PA3 (projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération) ;
  - approuve le message à l'assemblée relatif à l'adhésion au label Région Energie ;
  - accepte le budget 2016, qui sera soumis à l'assemblée ;
  - adopte l'ordre du jour de l'assemblée du 17 septembre ;
  - reçoit les représentants de l'Association slowUp Jura.
- 8 septembre      La commission d'aménagement :
- est informée de l'état des travaux du Plan directeur régional ;
  - débat des objets soumis à la prochaine assemblée et figurant au budget 2016.

- 17 septembre 2015 L'assemblée d'agglomération :
- prend connaissance de l'état de réalisation des projets d'agglomération de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> génération (PA1 et PA2) ;
  - vote un crédit de 120'000 francs pour la réalisation de celui de 3<sup>e</sup> génération (PA3) ;
  - adhère au label Région Energie et vote une charge nette de fonctionnement de 82'040 francs, à imputer sur les comptes de 2016 à 2019 ;
  - décide d'ajouter au budget 2016 une participation financière de 10'000 francs en faveur de l'Association slowUp Jura ;
  - adopte le budget 2016 ;
  - prend connaissance de l'état des lieux de la vélo-station.
- Octobre Parution du journal no 27 (bilan des projets d'agglomération nos 1 et 2, pourquoi un PA no 3?, économies d'énergie: l'union fait la force).
- 27 octobre Le conseil d'agglomération :
- examine les principales remarques de la consultation publique relative au Plan directeur régional et décide des adaptations à apporter ;
  - examine le projet d'appel d'offre relatif au Label Région Energie et la fonction de délégué énergie à l'agglomération ;
  - décide de demander la reconnaissance du secteur « Gare Sud » en tant que zone AIC ;
  - décide de soutenir la réhabilitation de la friche industrielle des terrains SAFED ;
  - décide de demander l'accessibilité de Vellerat par les transports publics.
- 1<sup>er</sup> décembre La commission d'aménagement :
- est informée et débat des questions concernant la mise en œuvre et le bilan du PA2.

## 2016

- 2 février Le conseil d'agglomération :
- est informé au sujet de l'avancée des travaux du Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération (PA3) ;
  - décide une participation financière de 10'000 francs en faveur de la mise à jour du concept des transports publics de l'agglomération en vue de l'horaire 2019, par le crédit du PA3 ;
  - reçoit les informations suite à l'entretien avec la Confédération pour le PA3 ;
  - décide de répondre à Courrendlin au sujet de la traversée de village (mesure 26a) ;
  - approuve les propositions au sujet de la halte ferroviaire de la Communance (mesure 41, nouvelle annexe 7 de l'accord sur les prestations) ;

- écrit à l'OFDT au sujet de la modification de la mesure 4a2 relative au réaménagement du centre-gare de Delémont ;
- est informé au sujet des stratégies énergétiques de l'agglomération en lien avec Régiogaz SA ;
- répond à la consultation cantonale au sujet de la conception directrice du développement territorial ;
- prend connaissance du projet d'appel d'offre, valide le choix des bureaux candidats et donne compétence au Bureau technique pour la gestion de l'appel d'offre relatif aux arrêts de bus (mesure 53) en vue d'u crédit à voter par l'assemblée ;
- écrit au Service cantonal des infrastructures au sujet du maintien du pont sur la Birse pour l'itinéraire cyclable Courrendlin-ZARD (mesure 16b) ;
- est informé au sujet des réflexions en cours dans le domaine des zones à bâtir destinées à l'habitat ;
- valide les factures et rapport d'activité du bureau technique ;
- accepte les comptes 2015 en vue de leur présentation en assemblée ;
- répond aux demandes de la commune de Rossemaison.

février 2016	Parution du journal no 28 (plan directeur régional: retour sur la consultation, nouveaux horaires des transports publics)
avril	Parution du journal no 29 (état des lieux de la politique fédérale en faveur des agglomérations)
26 avril	<p>La commission d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- est informée de la vision (stratégies) et de la mise en œuvre du Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération (PA3) ;</li> <li>- est informée et débat des nouvelles mesures du PA3 et implications des mesures par commune ;</li> <li>- est informée en vue de la demande de crédit d'étude à l'Assemblée de juin au sujet des réaménagements et équipements des arrêts de bus (mesure 53) ;</li> <li>- est informée et débat du processus de labellisation Cité de l'énergie par le bureau Energys.</li> </ul>
3 mai	<p>Le conseil d'agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- est informé de l'avancement du projet Région énergie ;</li> <li>- adopte le message à l'assemblée relatif au crédit à voter concernant les arrêts de bus (mesure 53) et l'offre du bureau Jobin partenaires SA ;</li> <li>- approuve la nouvelle annexe 7 de l'accord sur les prestations du PA2 (projet d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération) ;</li> <li>- est informé au sujet du Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération (PA3) ;</li> <li>- est informé au sujet du plan directeur localisé « Gare Sud ;</li> <li>- est informé au sujet de la centralisation de l'hébergement informatique à Delémont ;</li> <li>- renonce à être représenté au conseil de l'Association slowUp Jura.</li> </ul>

- 2 juin 2016 La commission d'aménagement :
- est informée et débat de l'étude sur les transports publics « Agglo 2030 et projet d'horaire 2019 » en collaboration avec le Canton, par le bureau SD ingénierie ;
  - est informée et débat du projet de rapport du Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération (PA3) ;
  - est informée de retours de l'examen préalable du Plan directeur régional.
- Juin Parution du journal no 30 (8<sup>e</sup> slowUp Jura agglo'balade).
- 14 juin Le conseil d'agglomération :
- est informé des premiers résultats de l'examen préalable du plan directeur régional et décide d'écrire une lettre à M. le Ministre David Eray, chef du Département de l'environnement ;
  - est informé du projet de rapport du PA3 ;
  - est informé au sujet de l'étude sur les transports publics «Agglo 2030 et projet d'horaire 2019» ;
  - est informé du projet de document « Information sur les avantages des communes membres de l'agglo » et débat de l'utilité et de la diffusion de ce document.
- 8 août Signature de l'accord de prestations du PA2 entre la Confédération, le Canton et l'agglomération.
- 22 septembre La commission d'aménagement :
- débat du projet de labellisation « Cité de l'énergie », de la proposition de structure et de l'adaptation du cahier des charges de la commission ;
  - débat des modifications à apporter au projet de Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération, à la suite des premiers retours dans le cadre de l'examen préalable du Canton et débat également de l'information à prévoir dans les assemblées communales, dans le respect du calendrier ;
  - est informée et débat des premières adaptations du Plan directeur régional ;
  - est informée du projet de plan directeur localisé « Gare Sud », à la suite de l'examen préalable.
- 24 septembre Inauguration de la gare routière de Delémont.
- 27 septembre Le conseil d'agglomération :
- décide de compléter le cahier des tâches de la commission d'aménagement qui devient commission de l'aménagement et de l'énergie ;
  - est informé et débat des premières adaptations apportées au projet de plan directeur régional ;
  - prend connaissance et débat du résultat de l'examen préalable du

projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération, en particulier des mesures suivantes : 1.16b suppression de l'itinéraire cyclable Courrendlin ZARD ; 1.16a modification et 1.19 suppression de l'itinéraire cyclable ZARD-Courroux ; suppression des haltes ferroviaires ZARD et Von Roll ; 3.20 suppression de la liaison cyclable le long de la Birse à Courrendlin ; 3.40 suppression de l'itinéraire cyclable Courchapoix – Montsevelier ; 2.202 adaptation de l'itinéraire cyclable Rossemaison – Châtillon ; 3.21 adaptation de l'itinéraire cyclable au nord-est de Courrendlin ; 3.85 adaptation de la campagne d'agglomération. Il débat également du calendrier et de la procédure d'information ;

- est informé et débat du résultat de l'examen préalable au plan directeur localisé « Gare Sud », ainsi que de ses adaptations ;
- débat de l'intégration des projets d'agglo dans la planification financière des investissements de l'Etat (PFI), prochainement soumise au Parlement jurassien ;
- adopte l'ordre du jour de la prochaine assemblée d'agglomération.
- prend acte de la signature de l'accord sur les prestations du PA2 ;
- est très content du succès de l'inauguration de la gare routière.

Octobre 2016

Parution du journal no 31 (projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération, inauguration de la gare routière, signature de l'accord sur les prestations du projet d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération).

25 octobre

La commission d'aménagement débat du contenu de détail et prévoit favorablement le Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération, en vue de la procédure d'adoption.

24 novembre

L'assemblée d'agglomération :

- est informée du contenu du plan directeur régional ;
- approuve le PA3 (projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération) ;
- est informée sur les avantages des communes membres de l'agglo ;
- approuve un crédit de 40'000 francs en faveur de l'étude portant sur l'amélioration des arrêts de bus (mesure 53 du projet d'agglomération) ;
- est informée sur la labellisation « Cité de l'énergie » et décide la création de la commission de l'aménagement et de l'énergie ;
- approuve les comptes 2015 et le budget 2017.

## 2017

26 janvier

La commission d'aménagement :

- est informée des projets d'horaires 2018 et 2019 des transports publics régionaux et urbains (TUD) et en débat ;
- est informée et débat de la mise à jour du Plan directeur régional ;
- prend connaissance du rapport d'activités 2016 de la chargée de mission ;

- prend connaissance du programme de travail 2017 ;
- est informée du contenu de la séance du groupe de pilotage de la vélostation.

7 février 2017

Le conseil d'agglomération :

- est informé sur le réseau 2019 des transports publics d'agglomération ;
- dresse le bilan de l'assemblée du 24 novembre 2016 ;
- est informé des adaptations du plan directeur régional ;
- approuve le rapport d'activité 2016 du bureau technique ;
- est informé au sujet du programme de travail 2017 ;
- renonce à soutenir financièrement le projet Défi Vélo.

Février

Parution du journal no 32 (planification des projets, avantages des communes membres du Syndicat d'agglomération, Oui à FORTA).

23 février

La Commission d'aménagement et de l'énergie est informée par M. Thomas Bühler (mandataire énergie, Energys) de l'état du projet de labellisation Cité de l'énergie et du plan d'action proposé pour obtenir le label. Elle en débat et donne un préavis positif pour la poursuite du processus.

Avril

Parution du journal no 33 (labellisation Cité de l'énergie, liaison ferroviaire Bienne-Delémont-Bâle).

20 avril

La commission d'aménagement et de l'énergie :

- accepte le message à l'attention des Conseils communaux portant sur la labellisation Cité de l'énergie ;
- est informée du calendrier d'adoption du plan directeur régional ;
- reçoit une information sur les résultats partiels de l'étude en cours portant sur les arrêts de bus ;
- est informée du suivi des discussions relatives à l'intégration des mesures des projets d'agglomération dans la planification financière cantonale des investissements ;
- procède à un échange d'informations sur les plans d'aménagement locaux en révision et autres projets liés à l'aménagement du territoire dans les communes.

25 avril

Le conseil d'agglomération :

- débat et accepte le programme et l'organisation du travail, la liste des actions à entreprendre, le budget et le financement des mesures prévues dans le programme de labellisation Cité de l'énergie ;
- prend connaissance de l'état d'avancement du plan directeur régional et de l'adaptation de son calendrier.
- est informé des suites de la rencontre avec les services cantonaux au sujet de l'intégration des mesures des projets d'agglomération dans la planification financière cantonale des investissements. Il prend position par lettre ;
- prend position dans le cadre de la consultation fédérale au sujet de

- l'OUMin (Ordonnance fédérale concernant l'utilisation de l'impôt sur les huiles minérales à affectation obligatoire dans le trafic routier) : plus particulièrement sur le périmètre et les délais de réalisation des projets d'agglomération ;
- prend connaissance et accepte les comptes 2016 ;
  - reçoit une information sur les résultats partiels de l'étude en cours portant sur les arrêts de bus.
- Juin 2017 Parution du journal no 34 : slowUpJura 2017, vélostation.
- 6 juin Séance technique à Berne au sujet du PA3.
- 13 juin La commission d'aménagement et de l'énergie :
- est informée des dernières mises à jour et du calendrier du plan directeur régional ;
  - est informée de la séance du 6 juin avec l'administration fédérale relative au PA3 ;
  - est informée du projet de crédit d'étude pour la campagne d'agglomération (planification agricole) ;
  - est informée des résultats de l'étude sur les arrêts de bus ;
  - est informée de l'étude portant sur la livraison de courses à domicile par la vélostation.
- 20 juin Le conseil d'agglomération :
- est informé de la séance du 6 juin avec l'administration fédérale relative au contenu du projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération (PA3) ;
  - est informé des dernières modifications du plan directeur régional et l'adopte ;
  - est informé du projet de crédit d'étude pour la campagne d'agglomération (planification agricole) ;
  - adopte la réponse définitive à la consultation fédérale au sujet de l'OUMin (Ordonnance fédérale concernant l'utilisation de l'impôt sur les huiles minérales à affectation obligatoire dans le trafic routier) : plus particulièrement sur le périmètre et les délais de réalisation des projets d'agglomération ;
  - est informé de la prochaine consultation cantonale au sujet des fiches urbanisation et transports du projet de nouveau plan directeur cantonal ;
  - est informé des résultats de l'étude sur les arrêts de bus ;
  - examine et adopte le budget 2018 ;
  - adopte l'ordre du jour de l'assemblée du 21 septembre 2017 ;
- 24 août La commission d'aménagement et de l'énergie :
- est informée des dernières modifications du plan directeur régional et le préavise favorablement ;
  - est informée au sujet de la consultation des fiches du plan directeur cantonal ;
  - préavise favorablement le crédit pour l'étude sur la campagne agricole ;



- est informée des résultats de l'étude sur les arrêts de bus ;
- débat de 3 mesures du plan d'actions « énergie », à savoir le standard bâtiment 2015, le standard d'achats responsables 2013 et l'adoption de la couverture de la consommation électrique communale par de l'électricité labellisée Naturemade star.

- 6 septembre 2017 Le conseil d'agglomération :
- préavise favorablement le plan directeur régional, à l'attention de l'assemblée ;
  - préavise favorablement le crédit de Fr. 55'000.- au sujet de la campagne d'agglomération, à l'attention de l'assemblée ;
  - adopte la réponse à la consultation au sujet des fiches du plan directeur cantonal ;
  - est informé au sujet de l'étude de l'amélioration des arrêts de bus.
- 21 septembre L'assemblée d'agglomération :
- approuve le plan directeur régional ;
  - est informée au sujet du PA3 (projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération) déposé par le Canton auprès de la Confédération en décembre 2016 ;
  - approuve le crédit de Fr. 55'000.- en faveur de l'étude de la campagne d'agglomération ;
  - est informée des résultats de l'étude sur l'amélioration des arrêts de bus ;
  - approuve les comptes 2016 et le budget 2018.
- Octobre Parution du journal no 35 (plan directeur régional, projets en cours et article au sujet du plan directeur localisé "Gare Sud").
- 27 septembre Le Département cantonal de l'environnement adopte le plan directeur régional.

## 2018

- Février Parution du journal no 36 (origine et perspectives, plan d'action du processus Cité de l'énergie, soutien au PA3).
- 1<sup>er</sup> mars La commission d'aménagement et de l'énergie :
- est informée de ses tâches (première séance de la législature) ;
  - reçoit une information au sujet de l'agglomération ;
  - est informée de l'avancement du projet Cité de l'énergie ;
  - est informée de la position de la Confédération, qui, dans un premier temps ne souhaite pas soutenir financièrement les mesures du PA3 (mauvaise surprise) et des actions entreprises et à venir afin de corriger cette position ;
  - est informée du calendrier de réalisation des mesures des projets d'agglomération ;
  - désigne ses représentants dans les instances de l'étude de la campagne d'agglomération.

- 13 mars 2018 Le conseil d'agglomération :
- reçoit une information au sujet de l'agglomération (première séance de la législature) ;
  - est informé de la position de la Confédération, qui, dans un premier temps ne souhaite pas soutenir financièrement les mesures du PA3 (mauvaise surprise) et des actions entreprises et à venir afin de corriger cette position ;
  - est informé du calendrier de réalisation des mesures des projets d'agglomération ;
  - est informé au sujet de l'avancement des mesures visant à la labellisation Cité de l'énergie ;
  - approuve les factures et rapports d'activité 2017 du bureau technique ;
  - analyse l'assemblée du 21 septembre 2017
  - débat des élections à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.
- 29 mars Séance technique à Berne au sujet de l'évaluation du PA3.
- Avril Parution du journal no 37 (évaluation du PA3, éclairage public, mobilité à tout âge).
- 26 avril La commission d'aménagement et de l'énergie :
- reçoit une information au sujet de l'état des lieux avant audit Cité de l'énergie, prend connaissance et préavis positivement le projet de plan d'actions 2019-2022, fait le point au sujet de l'achat de courant labellisé Naturemade Star par les communes et est informée du suivi énergétique energo et de l'affichage des CECB dans les bâtiments ;
  - est informée de la séance technique à Berne du 29 mars au sujet de l'évaluation du PA3 ;
  - est informée des chiffres 2017 de la vélostation.
  - 
  -
- 8 mai Le conseil d'agglomération :
- est informé de l'état des lieux avant audit Cité de l'énergie ;
  - est informé du plan d'actions 2019-2022 et l'accepte ;
  - est informé des objets : achat de courant labellisé Naturemade Star par les communes, suivi énergétique energo et affichage des CECB dans les bâtiments ;
  - est informé au sujet de la séance du 29 mars 2018 à Berne concernant l'évaluation du PA3, ainsi que de l'ensemble des démarches effectuées ;
  - est informé de l'éventuelle participation de l'agglomération au projet « Regiomove » ;
  - effectue une première lecture du budget 2019 ;
  - fait le point sur les candidatures aux élections lors de la prochaine assemblée.
- juin Parution du journal no 38 (slowUp Jura aggro'balade, mobilité

électrique).

28 août 2018

Le conseil d'agglomération :

- est informé des comptes et de la situation de la vélostation. Il en débat avec les responsables ;
- est informé sur l'état des discussions relatives au projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération ;
- est informé de la prochaine labellisation « Cité de l'énergie », à la suite de l'audit du 27 juin, ainsi que du calendrier. Le plan d'action 2019 – 2022 est rappelé ;
- débat de la proposition de mise au budget 2019 pour un montant de 10'000 francs en faveur de la réhabilitation des centres anciens ;
- débat de la proposition de mise au budget 2019 pour un montant de 10'000 francs en faveur du concept régional de promotion des zones d'activité ;
- débat de l'organisation de l'atelier pour la mobilité future ;
- débat et approuve le budget 2019 ;
- débat des candidatures aux élections lors de la prochaine assemblée ;
- adopte l'ordre du jour de l'assemblée du 20 septembre ;
- est informé de l'état d'avancement de l'étude sur la campagne d'agglomération ;
- accepte une partie des coûts complémentaires de l'étude 2017 sur les arrêts de bus.

29 août

La commission de l'aménagement et de l'énergie :

- est informée au sujet de la labellisation « Cité de l'énergie » ;
- est informée au sujet des discussions sur le projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération ;
- est informée du diagnostic lié à l'étude « Campagne d'agglomération » ;
- est informée, débat et préavise favorablement la mise au budget 2019 d'un montant en faveur de la réhabilitation des centres anciens ;
- est informée, débat et préavise favorablement la mise au budget 2019 d'un montant en faveur du concept de promotion des zones d'activités ;
- effectue un tour de table au sujet des mesures des projets d'agglomération dans les communes ;
- est informée de la situation actuelle de la vélostation ;
- est informée du projet d'atelier pour la mobilité future (« Regiomove »), visant à débattre et réfléchir comment les communes et régions peuvent façonner la mobilité de demain.

7 septembre

1<sup>er</sup> atelier participatif de l'étude pour la campagne d'agglomération.

20 septembre

L'assemblée d'agglomération :

- est informée de ce qu'est l'agglomération (première assemblée de la législature) et de l'avancement des mesures ;
- élit M. Damien Chappuis, maire de Delémont, à la présidence du conseil et M. Joël Burkhalter, maire de Courrendlin, à la vice-

- présidence du conseil ;
- élit M. Jean-Claude Finger, conseiller communal à Courtételle, à la présidence et M. Pierre Lüchinger, conseiller communal à Courroux, à la vice-présidence ;
- élit l'organe de révision : MM. Roger Fleury (Develier) et Silvestro Di Meo (Courroux), comme titulaires et Mme Valérie Fuhrmann (Val Terbi), comme suppléante ;
- élit les membres de la commission d'aménagement et de l'énergie, ainsi que son président, M. Ernest Borruat, conseiller communal à Delémont ;
- est informée sur l'état du dossier du projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération ;
- est informée au sujet de la labellisation « Cité de l'énergie » ;
- est informée de la situation actuelle de la vélostation ;
- approuve les comptes 2017 et le budget 2019.

2 octobre 2018	2 <sup>e</sup> atelier participatif de l'étude pour la campagne d'agglomération.
Octobre	Parution du journal no 39 (première assemblée de la législature, message du Conseil fédéral au sujet du co-financement des mesures d'agglomération, obtention du label Cité de l'énergie, conférence « Rénover futé »).
22 octobre	Remise officielle nationale à Zurich du label Cité de l'énergie.
13 novembre	3 <sup>e</sup> atelier participatif de l'étude pour la campagne d'agglomération.
27 novembre	<p>Le conseil d'agglomération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- est informé et débat des mesures en cours du dossier « cité de l'énergie » et en particulier de la fête du 30 mars ;</li> <li>- débat et accepte le nouveau concept de communication ;</li> <li>- est informé de l'avancement de l'étude portant sur la campagne d'agglomération ;</li> <li>- débat du slowUp 2018 (bilan et perspectives) ;</li> <li>- est informé et débat des démarches en cours auprès des Chambres fédérales au sujet du soutien fédéral au PA3, avec M. le Conseiller aux Etats Claude Hêche. Celui-ci est sincèrement remercié.</li> </ul>
4 décembre	<p>La commission de l'aménagement et de l'énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- est informée et débat de l'offre en transports publics prévue à l'horaire 2019 et des perspectives liées à l'appel d'offres cantonal ;</li> <li>- est informée et débat des sujets « Cité de l'énergie » : journée du 30 mars 2019 à Develier, point sur les relevés energo, travaux et projet pour l'année 2019 (bilan région énergie et mise en place de trois ateliers à destination des personnes concernées dans les communes sur les thèmes Standard achats responsables, Standard bâtiment et Achat courant vert) ;</li> <li>- est informée du projet de nouveau site internet ;</li> <li>- est informée de l'avancée du dossier du soutien fédéral au Projet</li> </ul>

- d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération ;
- est informée et débat de l'étude en cours sur la campagne d'agglomération.

## 2019

- 6 février Premier module de l'atelier pour la mobilité future.
- Février Parution du journal no 40 ( Fête du label Cité de l'énergie, projets en cours, mobilité future).
- 26 février 2019 La commission de l'aménagement et de l'énergie :  
  - est informée de la Fête du label du 30 mars 2019 ;
  - débat des actions et du calendrier pour l'année 2019 ;
  - débat des propositions de l'atelier « Projet pour la mobilité future » ;
  - est informée de la procédure prévue pour le dossier « Promotion économique » ;
  - débat des diverses mesures en cours.
- 12 mars Le conseil d'agglomération :  
  - est informé de l'avancement de l'approbation de nos projets du PA3 ;
  - est informé de la formulation des mesures du projet pour la mobilité future ;
  - prend connaissance des détails de la Fête du label Cité de l'énergie du 30 mars à Develier ;
  - est informé des autres actions prévues dans le domaine « Energie » ;
  - décide le lancement d'une démarche de conventions-programmes « Paysage et biodiversité » avec le soutien du canton et de la Confédération ;
  - est informé des mesures prévues au titre du projet « campagne d'agglomération » ;
  - est informé du contenu du nouveau site internet (structure) ;
  - est informé de l'état d'avancement des mesures d'agglomération ;
  - est informé du concept de promotion des zones d'activités ;
  - décide de soutenir le slowUp Jura /agglocalade de 2019 à 2021, à raison de 8'000 frs par année ;
  - prend connaissance du rapport d'activité 2018 du bureau technique ;
  - approuve les comptes 2018.
- 30 mars Journée de fête du label Cité de l'énergie à Develier
- Avril Parution du journal no 41 (Fête du label Cité de l'énergie, mobilité future, projets en cours).
- 22 mai La commission d'aménagement et de l'énergie :  
  - analyse le projet de bilan de la journée du 30 mars ;
  - débat de l'éclairage public ;
  - débat des délais de réalisation des projets du PA3 ;

- débat des suites du projet Mobilité future ;
- est informée des comptes de la vélostation ;
- est informée des divers dossiers en cours.

12 juin 2019

Le conseil d'agglomération :

- prend connaissance du soutien définitif de la Confédération au PA3 ;
- est informé et approuve les démarches prévues au titre des Conventions-programmes « Paysage » de la Confédération ;
- établit le bilan de la manifestation du 30 mars et remercie Develier ;
- est informé des autres actions prévues dans le domaine « Energie » ;
- est informé de l'état d'avancement des mesures d'agglomération ;
- est informé du résultat de la recherche relative au déficit 2018 de la vélostation ;
- est informé des prochaines démarches en faveur de la réhabilitation des centres anciens ;
- est informé du concept de promotion des zones d'activités ;
- approuve l'ordre du jour de l'assemblée du 7 novembre 2019.

Juin

Parution du journal no 42 (SlowUp Jura)

25 juin

Deuxième module de l'atelier pour la mobilité future.

28 août

Séminaire de politique environnementale

5 septembre

La commission d'aménagement et de l'énergie :

- débat des résultats du Projet pour la mobilité future ;
- est informé de la démarche participative organisée par les SID au sujet de la gestion de l'éclairage public ;
- est informée des divers dossiers en cours.

10 septembre

Le conseil d'agglomération :

- est informé et débat de la gestion de la vélostation ;
- désigne Mme Célia Marquis à la fonction de chargée de mission «aménagiste-urbaniste» du projet d'agglomération ;
- remercie Mme Céline Wermeille pour son travail ;
- est informé de l'état de la situation et des suites du Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération ;
- confirme qu'il ne déposera pas de PA4 ;
- est informé des résultats de l'étude pour la campagne d'agglomération ;
- approuve l'ordre du jour de l'assemblée du 7 novembre 2019 ;
- fixe la contribution en faveur la vélostation à 10'000 frs pour 2020.

Octobre

Parution du journal no 43 ( dossiers en cours, nouvelle chargée de mission aménagiste-urbaniste, atelier sur les enjeux climatiques et énergétiques).

7 novembre

L'assemblée d'agglomération :

- est informée au sujet de l'état du dossier et de la mise en œuvre des

- mesures du projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération :
- remercie M. Claude Hêche, Conseiller aux Etats, du rôle important qu'il a joué ;
  - est informée du contenu de l'accord sur les prestations ;
  - est informée du bilan Région Energie ;
  - est informée des résultats de l'étude pour la campagne d'agglomération ;
  - est informée des résultats du projet pour la mobilité future et des actions à mettre en place ;
  - est informée de la convention-programme « Paysage » de l'agglomération et de sa mise en œuvre ;
  - est informée des données récoltées pour la promotion des zones d'activités et de la suite de la démarche ;
  - est informée des démarches réalisées au sujet de la réhabilitation du patrimoine bâti ;
  - est informée du nouveau site internet ;
  - approuve les comptes 2018 et le budget 2020.

Complété par Henri Erard depuis 2008